

Appui Institutionnel au Renforcement de l'État haïtien dans le cadre du State Building Contract, FED/2015/356-639
Élaboration et lancement d'une stratégie de communication pour promouvoir la réforme des finances publiques

# Stratégie et Plans de Communication

Draft 1

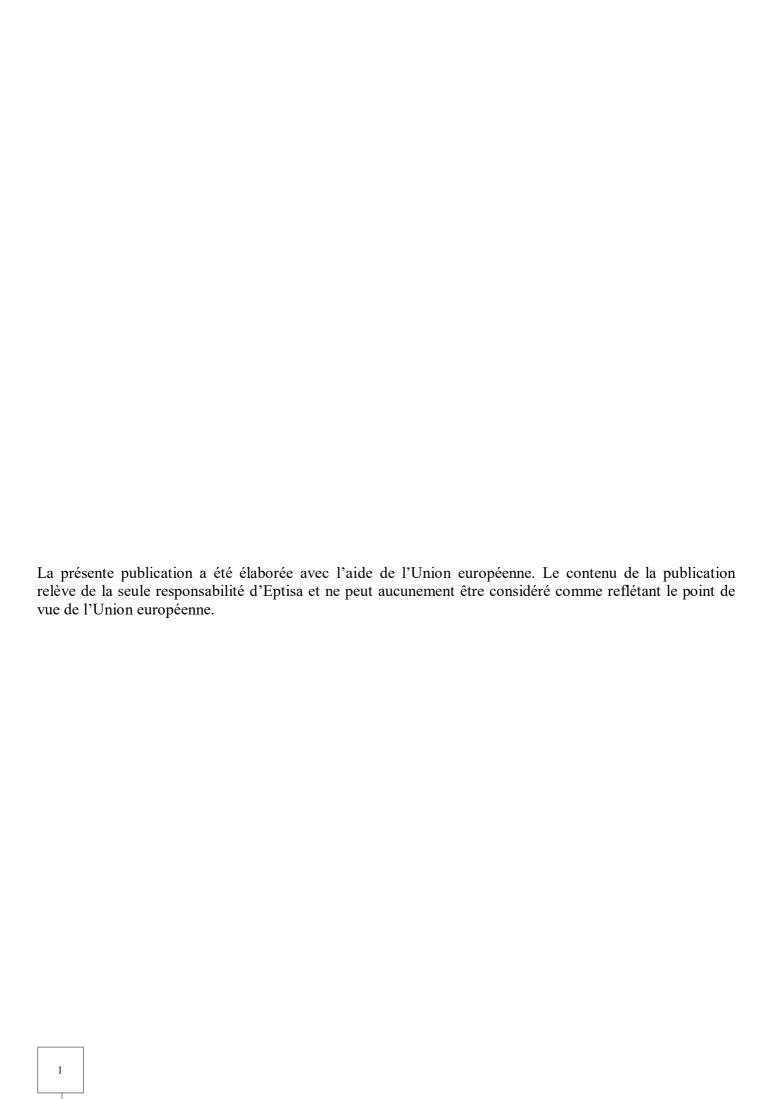
14 avril 2016

**Thierry Reymbaut** 









# TABLE DES MATIERES

ACRONYMES	6
RESUMÉ EXÉCUTIF	8
CHAPITRE I	9
DONNÉES CONTEXTUELLES	9
1 – DONNÉES GÉNÉRALES	9
1.1 – CONTEXTE SECTORIEL	9
1.2 - PAYSAGE MEDIATIQUE EN HAÏTI	10
1.2.1- STRUCTURES MEDIATIQUES PRIVEES ET PUBLIQUES	10
1.2.2 – PRESTATAIRES EN COMMUNICATION	10
1.3 - LES ONG ET LA SOCIETE CIVILE	11
1.4 - DONNEES LINGUISTIQUES	11
1.5 - DONNEES GENERALES	11
CHAPITRE II	13
ÉTUDE PRÉLIMINAIRE	13
2.1 – STRUCTURATION DE LA MISE EN OEUVRE DE LA RÉFORME DES FIN PUBLIQUES	
2.2 – ÉTAT DES LIEUX DE LA COMMUNICATION DANS LE DOMAINE DES FINANCI	ES 15
2.1.1 Ministère de l'Economie et des Finances	15
2.2.2 Direction Générale du Trésor	16
2.2.3 Direction Générale des Impôts	17
2.2.4 Ministère de l'Intérieur et des Collectivités territoriales (MICT) - Direction des Col Territoriales (DCT)	
2.2.5 Office de Management et des Ressources Humaines (OMRH)	18
2.2.6 Commission Nationale des Marchés Publiques (CNMP)	18
2.2.7 Ministère de la Planification et de la Coopération Externe (MPCE) - Direction Coopération Externe (DCE)	
2.2.8 Unité de Lutte Contre la Corruption (ULCC)	19
2.2.9 Cour Supérieure des Comptes et du Contentieux Administratif (CSCCA)	20
2.2.10 Autres entités	20
2.2.11 Diagnostic	21
2.3 – LE PLAN D'ACTION TRIANNUEL DE LA RÉFORME DES FINANCES PUBLIQUE	
CHAPITRE III	23
STRATEGIE DE COMMUNICATION	23
3.1 - PREREQUIS	23
3.1.1 - CRÉATION D'UNE CELLULE COMMUNICATION DE LA CRFPG	
3.1.1.1 - Principe d'interactions de la Cellule Communication	24
3.1.1.2 - Initialisation de la Cellule Communication	24

	3.1.1.3 - Relais de la communication auprès du grand public	25
	3.1.2 - IDENTIFICATION ET CONTRACTUALISATION DE PRESTATAIRES EXTERNES	25
	3.1.3 - FORMATION INITIALE DES MEMBRES ET PARTENAIRES DE LA CC A COMMUNICATION	
	3.1.3.1 – Formation interne à la CRFPGE et aux entités associées	26
	3.1.3.2 – Formation de type Enseignement Supérieur de la communication institutionnelle	
	3.2 – OBJECTIFS	
	3.3 – CIBLES	27
	3.3.1 – COMMUNICATION INSTITUTIONNELLE	27
	3.3.1.1 – Les directions générales et services centraux rattachés à la CRFPGE	28
	3.3.1.2 – Les services déconcentrés et décentralisés ainsi que toutes les représentations institutions de l'Etat sur l'ensemble du territoire	des
	3.3.1.3 – La classe politique	28
	3.4.2- COMMUNICATION GRAND PUBLIC	28
	3.4.2.1 - Les Organisations de la Société Civile, les ONG et les syndicats	28
	3.4.2.2 - Les administrés et les citoyens en général	29
	3.4.2.3 - Les autorités coutumières et les relais d'opinion	29
	3.4.2.4 - Le facteur mondialisation de l'information	29
	3.5 - CONCEPTS ET AXES DE COMMUNICATION	29
	3.5.1 – LES REFORMES PILOTÉES PAR LA CRFPGE	29
	3.5.2 – TRANSPARENCE ET REDEVABILITÉ DE L'ETAT	30
	3.5.3 – RENFORCEMENT DU PRESTIGE ET DE LA RESPECTABILITÉ I FONCTIONNAIRES	30
	3.5.4 – RENFORCEMENT DE LA NOTION DE CITOYENNETÉ	30
3.0	6 – VECTEURS DE COMMUNICATION	30
	3.6.1 - DE L'IMPORTANCE DE LA SOCIETÉ CIVILE AUPRÈS DES POPULATIONS	30
	3.6.2 - AU PLUS PRES DE LA POPULATION : LA COMMUNICATION DE PROXIMITE	30
	3.6.3 – MEDIAS AUDIOVISUELS ET RADIOS	31
	3.6.4 – COMMUNICATION ECRITE	31
	3.7 - OUTILS A METTRE EN ŒUVRE	32
	3.7.1 - CHARTE GRAPHIQUE	32
	3.7.2 - OUTILS A USAGE INSTITUTIONNEL	33
	3.7.2.1 - Outils didactiques à destination des administrations	34
	3.7.2.2 – Rapport d'activités	34
	3.7.2.3 – Documents techniques et comptables	34
	3.7.2.4 – Ateliers et séminaires	34
	3.7.2.5– Site internet de la CRFPGE	34
	3.7.2.6 – Journal interne de la CRFPGE	35
	3.7.3 - DOSSIERS DE PRESSE ET COMMUNIQUES DE PRESSE	36
	3.7.3.1 - Le communiqué de presse	
	3.7.3.2 - Le dossier de presse	38

3	5.7.4 – OUTILS DE COMMUNICATION GRAND PUBLIC	38
	3.7.4.1 – Affichage	38
	3.7.4.2 – Communication écrite	39
	3.7.4.3 – Communication de terrain.	39
	3.7.4.5 – Radio et télévision	40
	3.7.4.6 – Réunions publiques et journées d'information – banderoles et bannières	40
	3.7.4.7 – Journées portes-ouvertes	41
	3.7.4.8 – Sketches	41
	3.7.4.9 – Téléphonie mobile	41
	3.7.4.11 – Réseaux sociaux	41
	3.7.4.11 – Tableau récapitulatif des moyens de communication en usage dans les programme développement institutionnel	
	– SUIVI – EVALUATION	
3	.9 – OBJECTIFS ET MODALITÉS D'EXÉCUTION	46
	Objectif 1: EFFECTUER LES TRAVAUX PRELIMINAIRES AUX ACTIONS COMMUNICATION	
	Activité 1.1 - Création de la Cellule Communication de la CRFPGE	46
	Activité 1.2 - Sélection d'un expert local en communication spécialisé en communication institutionnelle	
	Activité 1.3 - Sélection et recrutement d'un webmaster	47
	Activité 1.4 - Recherche et compilation d'études	47
	Activité 1.5 - Coordination et organisation des actions en cours	47
	Activité 1.6 - Élaboration d'une base de données opérationnelle	
	Activité 1.7 - Renforcement des capacités de la CC	48
	Activité 1.8 - Création de la charte graphique de la CRFPGE	48
	Activité 1.9 – Recadrage du plan de communication	48
	Activité 1.10 - Partenariats avec les médias	49
	Activité 1.11 – Formation de journalistes	49
	Objectif 2: INITIER DES ACTIONS DE COMMUNICATION INSTITUTIONNELLE	49
	Activité 2.1 – Réalisation du matériel de communication de base	50
	Activité 2.2 - conception, réalisation et entretien du site internet de la CRFPGE et des com-	•
	« réseaux sociaux »	
	Activité 2.3 - Réalisation de supports didactiques et informatifs	
	Activité 2.4 - Accompagnement pédagogique	
	Activité 2.5 - Réalisation d'un rapport annuel	
	Objectif 3: CONDUIRE DES ACTIONS DE COMMUNICATION VERS LE GRAND PUBLIC	
	Activité 3.1 : Réalisation d'un dossier de presse	
	Activité 3.2 : Réalisation de communiqués de presse	
	Activité 3.3 : Réalisation de campagnes de communication thématiques	
	Objectif 4 : SUIVI ET ÉVALUATION	
	Activité 4.1 - Elaboration des indicateurs de suivi-évaluation	54

Activité 4	2 - Réalisation d'enquêtes de performance	55
Activité 4	.3 - Ajustement des directives de communication	55
TABLEAU REC	APITULATIF DES COÛTS	55
4.1 - PLAN DE CO	MMUNICATION ORDONNÉ PAR OBJECTIFS	58
4.2 - PLAN DE CO	MMUNICATION ORDONNÉ PAR AXES DU PAT	60
TABLE DES ANN	EXES	96
Annexe 1:	Liste des médias en Haïti	96
Annexe 2:	Principe de fonctionnement du site internet de la CRFPGE	96
Annexe 3:	Liste des prestataires en communication	96
Annexe 4:	Communiqué de presse type	96
Annexe 5:	Dossier de presse type	96
Annexe 6:	Termes de référence pour le recrutement d'un expert local en communication	96

# **ACRONYMES**

AGD	A desiriet notions of a feed or desired or				
	Administrations générales des douanes				
AO BE	Appel d'offres  Budget de l'État				
BID	Banque interaméricaine de développement				
BM	Banque Mondiale				
	1				
BNC	Banque nationale de crédit				
BP	Budget de programmes				
BRH CBMT	Banque de la république d'Haïti				
_	Cadre budgétaire à moyen terme				
CDMT	Cadre des dépenses à moyen terme				
CC	Cahier des charges				
CNGIS	Centre National de l'Information Géo-spatiale				
CNMP	Commission Nationale des Marchés Publics				
CPCNC	Coordination des Postes Comptables et Normalisation Comptable				
CPS CF	Comité de pilotage stratégique				
CR/FP-GE	Commission de réforme des FP et de la gouvernance économique				
CSC/CA	Cour supérieure des comptes et du contentieux administratif				
CSRFP	Commission de Suivi de la Réforme des Finances Publiques				
CUT	Compte unique du trésor				
DCE	Direction de la coopération extérieure				
DCT	Direction des collectivités territoriales				
DEE	Direction des études économiques				
DGB	Direction générale du budget				
DGD	Direction générale des douanes				
DGF	Direction Générale des Finances				
DGI	Direction générale des impôts				
DIP	Direction des Investissements Publics				
DIT	Direction de l'Inspection du Trésor  Direction des Politiques Economiques et Sociales				
DPES	Direction des Politiques Economiques et Sociales				
DSE	Direction du Suivi et Evaluation				
DSI	Direction des Systèmes d'information				
DTCP	Direction du Trésor et de la Comptabilité Publique				
DTD	Direction de la Trésorerie et de la Dette				
FMI	Fond monétaire international				
IGF	Inspection générale des finances				
IHSI	Institut Haïtien de Statistique et Informatique				
LdF	Loi des finances				
MEF	Ministère de l'économie et des finances				
MGAE	Module de gestion de l'aide externe				
MICT	Ministère de l'Intérieur et des Collectivités territoriales				
MPCE	Ministère de la planification et de la coopération externe				
OBI	Open Budget Index				
PARFIP	Plan d'actions de réforme des finances publiques				
PEFA	Public Expenditure and Financial Accountability				
PSDH	Plan stratégique de développement d'Haïti				
PTF	Partenaires techniques et financiers				
RH	Ressources humaines				
SID	Système d'Information sur le Développement				
SRFP	Stratégie de réforme des finances publiques				

SYDONIA	Système douanier automatisé				
SYGADE	GADE Système de gestion et d'analyse de la dette				
TOFE	Tableau des Opérations Financières de l'Etat				

# RESUMÉ EXÉCUTIF

#### CHAPITRE I

# DONNÉES CONTEXTUELLES

# 1 – DONNÉES GÉNÉRALES

#### 1.1 – CONTEXTE SECTORIEL

La République d'Haïti a adopté la Stratégie de Réforme des Finances publiques (SRFP) et le Plan d'Action triennal (PAT) 2014/2016 en mai 2014.

La SRFP contribue à mettre en œuvre le Plan Stratégique de Développement de Haïti (PSDH) et constitue le socle principal du PAT. Elle prévoit une mise en place progressive des réformes en deux étapes :

- La première est dite **programme prioritaire de réformes des finances publiques** avec 6 domaines que sont :
  - 1. Mobilisation des ressources internes et externes
  - 2. Cadre global du Budget;
  - 3. Gestion des finances locales;
  - 4. Comptabilité et trésorerie,
  - 5. Contrôle externe; et
  - 6. Système intégré d'information financière.
- La deuxième étape, appelée **programme de réformes de seconde génération**, se donne pour ambition de placer la République d'Haïti dans une dynamique de la performance et de la transparence par la mise en place progressive :
  - 1. d'un mode de gestion des finances publiques axé sur les résultats
  - 2. et du budget programme.

Le PAT 2014/2016 appuie la mise en œuvre du programme prioritaire des réformes décliné plus haut. Il repose sur un cadre institutionnel constitué :

- d'un Comité de pilotage présidé par le Ministre de l'Économie et des Finances ;
- d'une Commission de Réforme des Finances Publiques et Gouvernance Économique (CRFP-GE) présidée par le Directeur général du Ministère de l'Économie et des Finances, avec son Secrétariat permanent sous la direction d'un Coordonnateur;
- et de quatre Comités Sectoriels de Réformes (CSR) thématiques, animés par des secrétaires exécutifs en poste à la CRFP-GE.

Les quatre CSR sont en charge respectivement des domaines

- de la mobilisation des ressources internes et externes et de la gouvernance des finances locales;
- du Cadre global du budget et des contrôles externes;
- de la gestion de la trésorerie et comptabilité publique ;
- du système d'information des finances publiques de l'État.

La mise en œuvre de la SRFP et du PAT est soutenue notamment par le programme d'Appui Budgétaire (*State Building Contract* - SBC) de l'UE et d'autres programmes des partenaires techniques et financiers de la place, en particulier la Banque Interaméricaine de Développement (BID), l'USAID, la coopération canadienne, la Banque Mondiale, le FMI et le PNUD.

# 1.2 - PAYSAGE MEDIATIQUE EN HAÏTI

Selon le classement récemment établi par Reporters Sans Frontières, Haïti occupe la 53e place dans le classement mondial de la liberté de la presse et régresse de 6 places, comparativement à l'année précédente où elle était 47e mondiale.

Ce classement mondial permet d'établir la situation de 180 pays, au regard, notamment, de leurs performances en matière de pluralisme, d'indépendance des médias, de respect de la sécurité et de la liberté des journalistes.

Selon RSF, le paysage médiatique haïtien se caractérise par une polarisation entre les médias "pro-gouvernementaux" et ceux "d'opposition", qui ont, souvent, des difficultés d'accès à l'information publique.

Cet état de fait tendrait à démontrer que pour une meilleure transparence de l'Etat, une attention particulière devrait être menée dans la relation des institutions avec les médias pour obtenir une meilleure confiance du grand public.

# 1.2.1- STRUCTURES MEDIATIQUES PRIVEES ET PUBLIQUES

Selon le site www.haitimedia.com, les médias en Haïti disposent des structures suivantes (voir liste détaillée en annexe 1) :

- 2 journaux quotidiens,
- 8 journaux hebdomadaires (dont le Moniteur)
- 8 magazines mensuels,
- 37 radios FM à Port au Prince,
- 7 radios FM dans le département d'Artibonite,
- 8 radios FM dans le département de l'Ouest,
- 7 radios FM dans le département du Centre,
- 8 radios FM dans le département de Grande Anse,
- 12 radios FM dans le département du Nord,
- 5 radios FM dans le département du Nord-Est,
- 11 radios FM dans le département du Nord-Ouest
- 6 radios FM dans le département du Sud,
- 6 radios FM dans le département du Sud-Est
- 9 agences de presse nationales et internationales,
- 2 organismes du secteur des médias,
- 7 associations du secteur des médias

#### 1.2.2 – PRESTATAIRES EN COMMUNICATION

On recense 62 entreprises du secteur de la communication en Haïti: agences, studios de création...

Selon les besoins et afin d'appuyer techniquement la future cellule de communication de la CRFPGE, il pourra s'avérer nécessaire de faire appel à une ou plusieurs d'entre elles.

Une liste de ces entreprises est accessible en Annexe 3.

#### 1.3 - LES ONG ET LA SOCIETE CIVILE

Le Ministère de la Planification et de la Coopération Extérieure reconnait l'existence d'un millier d'ONG et d'OSC présentes en Haïti et réparties sur l'ensemble du territoire.

Une liste détaillée de ces organisations est accessible sur le site

# 1.4 - DONNEES LINGUISTIQUES

(Données non officielles, source Wikipedia)

Haïti possède deux langues officielles :

Le créole, à base lexicale française, est plus administré que les autres pays qui parlent un créole car il possède une grammaire avec des règles. Le parlement a voté (en 2013) une loi portant le règlement et le rôle direct de l'Académie de la langue créole car cette dernière a été créée depuis la nouvelle constitution amendée.

Tous les Haïtiens parlent le créole comme leur première langue tandis qu'une minorité d'entre eux, soit 40 %, maîtrise le français appris au cours de leur scolarité ou qu'ils peuvent entendre à la radio et à la télévision et lire dans la presse. Ce chiffre est à rapprocher du chapitre qui suit : « données générales ».

Le français demeure la langue administrative depuis l'Acte de l'Indépendance de la République d'Haïti en 1804 (le texte est rédigé dans cette langue),.

Ces données seront donc à prendre en considération lors de la mise en œuvre d'outils de communication destinés au grand public.

#### 1.5 - DONNEES GENERALES

L'objectif de ces données est d'identifier certaines contraintes afin de pouvoir affiner le choix des outils de communication à mettre en place lors de la mise en œuvre de la présente stratégie.

La source de ces statistiques provient du site www.statistiques-mondiales.com. <u>Celles-ci ne donnent que des caractéristiques générales et ne prennent pas en compte les particularités qui pourraient exister telles que les productions d'énergie additionnelles de type panneaux solaires.</u>

Il est également à préciser que ces chiffres datent de 2012 pour les plus récents.

Taux d'alphabétisation 15 ans et +	52,9 %
Population ayant accès à l'électricité	27,9 %
Lignes de téléphones fixes pour 1000 habitants	5
Taux d'équipement en téléphones mobiles	59 %
Utilisateurs internet pour 1000 habitants	109
Nombre de récepteurs de télévision pour 1000 habitants	6
•	

#### **CHAPITRE II**

# ÉTUDE PRÉLIMINAIRE

# 2.1 – STRUCTURATION DE LA MISE EN OEUVRE DE LA RÉFORME DES FINANCES PUBLIQUES

Si le PAT fait état de « la » réforme des finances publiques, force est de constater qu'il s'agit en fait d'une succession de 163 actions qui demandent l'intervention directe ou indirecte de 41 entités différentes, ce qui tendrait à signifier que la réforme est constituée d'une multitude de réformes qui contribuent à constituer « la » Réforme.

Les entités impliquées dans les actions du PAT relèvent des ministères suivants :

- Ministère de l'Economie et des Finances
- Ministère de la Planification et de la Coopération Extérieure
- Ministère de l'Intérieur et des Collectivités Territoriales
- Ministère de la Justice et de la Sécurité Publique
- Primature

Plusieurs entités, bien que sous tutelle, se démarquent par une certaine indépendance de fonctionnement, il s'agit de :

- la Cour Supérieure des Comptes et du Contentieux Administratif,
- l'Inspection Générale des Finances,
- l'Unité de Lutte Contre la Corruption.

Un dernier groupe d'entités ont un rôle d'observateur, une fonction particulière ou sont simplement citées dans le PAT. Il s'agit de :

- la BRH,
- l'Assemblée Nationale,
- le Centre National de l'Information Géo-Spatiale.

Le tableau ci-dessous met en évidence l'ensemble des entités concernées et leur structure de rattachement ou de tutelle, associées aux actions du PAT par lesquelles elles sont concernées.

Il sera essentiel de garder à l'esprit que la communication sur la réforme des finances publiques ne pourra atteindre ses objectifs que dans la mesure où une communication sur la gestion des finances publique aura été conduite, soit en amont, soit simultanément.

RATTACHT	MEF	MPCE	МІСТ	MJSP	PRIMATURE	AUTONOME	OBSERVATEUR ET AUTRES
ENTITES	AGD Administration Générale des Douanes	DCE Direction de la Coopération Extérieure	DCT Direction des Collectivités Territoriales	UCREF Unité Centrale de Renseignement Financier	CNMP Commission Nationale des Marchés Publics	CSCCA Cour Supérieure des Comptes et du Contentieux Administratif	BRH Banque de la République d'Haïti
ACTIONS	<b>121</b> .1.2.3.4.5 <b>122</b> .1.2.3.4.5.6.7.8. 910.11 <b>123</b> .1.2.3.4.5.6	131.1.2 132.1	<b>421</b> .2.3.4.5 <b>433</b> .1.2.3.4 <b>441</b> .1	<b>411.</b> 1 <b>421.</b> 3.4 <b>441.</b> 1	<b>224</b> .5 <b>251</b> .1.2.4.5 <b>252</b> .1	<b>225</b> .1 <b>511</b> .1.2.3.4.5	313.3

	313.3						
ENTITES	CPCNC	DIP	MICT		OMRH	IGF	ASSEMBLEE
	Coordination des	Direction des	Ministère de		Office de	Inspection	NATIONALE
	Postes Comptables	Investissements	l'Intérieur et des		Management et des	Générale des	
	et Normalisation	Publics	Collectivités		Ressources	Finances	
	Comptable		Territoriales		Humaines		
ACTIONS	<b>312</b> .1.2.4.5	<b>224.</b> 2	<b>421</b> .2		<b>65</b> .1.2	<b>242</b> .1.2.3.4.5	<b>531</b> .1.2
	313.2						
	331.2.3						
	<b>332</b> .1.2.3.4	D D D G	op Tr		DDVI CARVIDE	TT 66	CT T C C
ENTITES	CSRFP	DPES Direction de la	SDFL Sous-Direction des		PRIMATURE	ULCC Unité de Lutte	CNIGS Centre National de
	(Commission de suivi de la réforme	planification	Finances Locales			Contre la	l'Information Géo-
	des finances	Economique et	Tilialices Locales			Corruption	Spatiale Spatiale
	publiques)	Sociale				Corruption	Spatiale
ACTIONS	<b>224</b> .5	211.1	<b>421</b> .1.3.4.5.6		111.1	<b>531</b> .1.2	<b>421</b> .2
	121.0		12111311131		<b>222</b> .1.2	0011112	.21.2
					<b>231</b> .2		
					<b>251</b> .1.2		
					<b>611</b> .1.2		
ENTITES	DEE	DES					PARLEMENT
	Direction des	Direction du Suivi					
	Etudes	et Evaluation					
	Economiques						110100
ACTIONS	231.3	223.1					<b>112</b> .1.2.3
	611.4	224.1.4					
		<b>225</b> .1 <b>226</b> .1.3					
		220.1.3					
ENTITES	DGB	DSI					PTF
2.111120	Direction Générale	Direction des					Partenaires
	du Budget	Systèmes					Techniques et
	1	d'information					Financiers
ACTIONS	222.4	111.6					421.7
	<b>231.</b> 1	313.3					
	<b>241</b> .1.2.3	611.5					
	<b>261</b> .1.2	<b>65</b> .1					
	<b>321</b> .3.4						
	<b>331.</b> 1.2.3						
ENTITES	DGF	MPCE					
	Direction Générale	Ministère de la					
	des Finances	Planification et de la Coopération					
		Extérieure					
ACTIONS	<b>231</b> .3	<b>211</b> .1.2.3.4.5					
	<b>512</b> .1.2	<b>222</b> .1.2.3.4					
		<b>223</b> .2.3.4					
		<b>224</b> .1.3					
		<b>231</b> .1.3					
ENTITES	DGI						
	Direction Générale						
407:01:	des Impôts						
ACTIONS	111.1.2.3.4.5.6.7						
	<b>112</b> .1.2.3 <b>113</b> .1.2.3						
	313.3						
ENTITES	DIT						
2.11.120	Direction de						
	l'Inspection du						
	Trésor						
ACTIONS	313.1						
ENTITES	DTCP						
	Direction du Trésor						
	et de la						
	Comptabilité						
	Publique						
ACTIONS	241.3						
	<b>251</b> .3						
	311.1.2						
	<b>331</b> .1.2.3						
ENTITES	433.2						
ENTITES	DTD Direction de le						
	Direction de la Trésorerie et de la						
	riesorene et de la		1	l	1	l	I

	Dette			
ACTIONS	<b>321</b> .1.2.3.4			
	<b>322</b> .1.2.3.4.5.6.7			
ENTITES	IHSI			
	Institut Haïtien de			
	Statistique et			
ACTIONS	Informatique			
ACTIONS	611.4 621.6			
ENTITES	MEF			
ENTITES	Ministère de			
	l'Economie et des			
	Finances			
ACTIONS	111.1			
	<b>112</b> .1.2.3			
	<b>121</b> .1.2.3.5			
	<b>122</b> .1.2.3.4.5.6.7.8.			
	9			
	<b>123</b> .1.2.3.4.5.6			
	<b>211</b> .1.2.3.4.5			
	<b>231</b> .1.2			
	512.1.2			
	<b>611</b> .1.2.6.7 <b>631</b> .2.3			
	<b>634</b> .3			
	641.1			
	65.3			
	<b>65</b> .5			
	<b>65</b> .6			
ENTITES	UNITE			
	INFORMATIQU			
	E			 
ACTIONS	312.5			
	313.3			 

# 2.2 – ÉTAT DES LIEUX DE LA COMMUNICATION DANS LE DOMAINE DES FINANCES

#### 2.1.1 Ministère de l'Economie et des Finances

Le MEF dispose d'une cellule communication composée d'une directrice de la communication, d'un photographe, d'un caméraman et d'un webmaster.

Un magazine trimestriel (Parlons ECO) est diffusé à 1500 exemplaires vers les ministères, les directions générales, les universités, les banques et les chambres consulaires.

Ce magazine a vocation à paraître mensuellement. Il est volontairement destiné à donner une information de type « grand public » et non technique.

Le site du MEF (http://www.mef.gouv.ht/) a entre autres une fonction de site « portail » et permet l'accès à divers organismes autonomes et organismes déconcentrés.

S'il comporte des informations généralistes, son véritable intérêt en termes de communication sur la gestion des finances publiques est de permettre l'accès à de nombreuses informations telles que les Lois de Finance, les TOFE (Tableaux des Operations Financières de l'Etat), l'état de la dette, les dépenses sociales.

Une rubrique « Dernières données » donne l'accès à l'ensemble des informations financières et il est à noter la présence d'un document intitulé « Le guide du citoyen pour comprendre le budget 2015-2016 », ce qui tend à démontrer une volonté de transparence vis-à-vis des citoyens et des contribuables en particulier. Ce document est accessible au format PDF, ce qui pourrait mettre un frein à sa diffusion.

Le MEF est également présent sur les réseaux sociaux et il dispose de sa propre page sur Facebook qui compte 10 474 abonnés. (https://www.facebook.com/mef.haiti)

Il est à déplorer que le service communication du MEF ne dispose pas de stratégie de communication qui lui soit propre. On peut présupposer que la présente stratégie lui donnera les atouts nécessaires pour communiquer sur les aspects institutionnels de la gestion des finances publiques et de la réforme mise en œuvre.

#### 2.2.2 Direction Générale du Trésor

La Direction de l'Inspection du Trésor (DIT), la Direction du Trésor et de la Comptabilité Publique (DTCP) et la Direction de la Trésorerie et de la Dette (DTD) ne disposent d'aucune structure de communication qui lui soit propre. Toutefois des opérations telles que l'opérationnalisation du Compte Unique du Trésor (CUT) a fait l'objet d'actions dans les médias conventionnels et il est même à noter que le reportage de la cérémonie de lancement du CUT et du programme de paiement en ligne est sur le site YouTube sur une initiative du MEF. Cette vidéo a été mise en ligne le 23 septembre 2015 et a été vue 220 fois.

Une opération de communication a été faite pour la promotion du marché des bons du Trésor, mais il semblerait que le message soit mal passé.

Le personnel exprime son besoin d'information au sujet de la réforme à l'interne, et environ 99% du personnel est équipé en informatique avec une liaison internet, d'où l'intérêt évident de disposer d'un site dédié à la Réforme des Finances Publiques.

Les principaux problèmes de communication sont relatifs aux relations avec les ministères et les parlementaires. Le principal besoin exprimé est de disposer d'argumentaires pour faire passer les lois.

Le Trésor souhaiterait pouvoir disposer d'outils de vulgarisation relatifs à ses champs d'action mais ne dispose pas de budget associé à la mise en œuvre de la réforme.

La DTD déclare souffrir d'un manque de crédibilité de la part du grand public. Des réponses peuvent être apportées par la réforme en mettant l'accent sur un meilleur contrôle et des réponses rapides aux demandes des secteurs. Une meilleure visibilité sur les ressources publiques et une augmentation de la transparence par la reddition des comptes constitueraient également des solutions pour l'amélioration de l'image de la DTD.

Elle souhaite également communiquer vers les politiques pour obtenir leur soutien (Parlement et Ordonnateurs).

La DTD formule le souhait de faire passer des messages spécifiques :

- « la DTD veut avoir une maitrise des ressources publiques pour une meilleure gestion des dépenses publiques »

- « La réforme va permettre de faciliter la transmission des documents vers la Cour Supérieure des Comptes. »
- Elle souhaite sensibiliser sur les attributions du Trésor Public vis-à-vis des fonctionnaires au travers de spots radio, de journées portes ouvertes...
- Elle souhaite informer des dispositions pratiques pour le paiement des salaires par virement bancaire.

En province, le correspondant de la DTD est le Comptable Public.

En termes d'actions de communication réalisées, des caravanes de présentation des Finances Publiques ont sillonné le pays et 2014 et 2015.

Une assemblée générale nationale des Comptables Publics se tient chaque année et le feedback de visibilité est positif.

# 2.2.3 Direction Générale des Impôts

La DGI dispose d'un Info-centre financé par le Canada et dont l'objectif est de faciliter la communication entre la DGI et les contribuables.

Forte de 144 agences locales, de 12 directions départementales (+ Port au Prince), la DGI est fortement présente sur le terrain et dispose donc de relais locaux qui lui ont permis d'organiser des assemblées départementales auxquelles ont été conviés les élus locaux, les notables et les commerçants. Ces assemblées avaient pour objet la sensibilisation du public à leurs droits et leurs devoirs. Si les résultats sont probants, la DGI déplore malgré tout un manque de moyens budgétaires pour assumer ces déplacements. Ces assemblées se déroulent généralement en aout et septembre de chaque année.

La DGI dispose de deux chargés de communication et produit régulièrement des outils tels que des leaflets, banderoles, des affiches... Elle organise également des émissions radio thématiques et participe régulièrement à une émission de télévision le mercredi soir.

La Direction des Grands Contribuables (DGC) qui représente 66% des recettes organise des campagnes de communication d'envergure.

Le site de la DGI offre un graphisme intéressant (http://dgi.gouv.ht/) et des possibilités d'informations et d'accès à plusieurs documents autres que les formulaires de déclaration.

# 2.2.4 Ministère de l'Intérieur et des Collectivités territoriales (MICT) - Direction des Collectivités Territoriales (DCT)

Le MICT ne dispose pas de site internet ouvert au grand public. Le site www.mict.gouv.ht est à accès restreint et les seules informations accessibles sur internet proviennent du site de l'OMRH.

La DCT ne possède pas de responsable de communication mais une personne est chargée d'assurer un monitoring communication. Elle collecte des informations sur tout le territoire par le biais des agents de la protection civile et les diffuse chaque fois que nécessaire.

Elle dispose également d'un photographe, d'un caméraman et d'un monteur audio et vidéo. Lorsque l'intervention d'un graphiste ou d'une prestation particulière, il est fait appel à des prestataires externes. Un projet de journal interne est à l'étude mais il est soumis aux « volontés politiques ».

Un autre projet est de créer « les jeudis du MICT » qui serait organisé avec la collaboration des structures communales et consisterait en conférences-débats.

Il est fait systématiquement appel aux médias lors d'actions sur le terrain et des spots sont diffusés pour promouvoir les activités initiées. Il est toutefois à préciser que les actions de communication se font principalement à Port au Prince.

Le besoin spécifique exprimé en termes de communication correspond à un besoin de former les maires à leurs fonctions.

# 2.2.5 Office de Management et des Ressources Humaines (OMRH)

L'OMRH dispose d'un Directeur de la Communication, d'un photographe, d'un caméraman et d'un webmaster en charge du site http://www.omrh.gouv.ht/

Un document stratégique de communication est à l'étude et les principales activités de communication résident dans l'organisation de conférences de presse, de la production de dépliants et de brochures.

Selon le directeur de communication, la communication institutionnelle manque d'outils de vulgarisation et de transparence vers l'ensemble des cibles qui peuvent être considérées.

# 2.2.6 Commission Nationale des Marchés Publiques (CNMP)

La CNMP dispose d'un Responsable de Communication qui a rédigé une stratégie de communication spécifique à la CNMP. L'unité de communication est soucieuse de la circulation de l'information.

Le site internet de la CNMP est accessible à l'adresse suivante : http://cnmp.gouv.ht/. Ce site, de facture épurée, offre l'avantage de proposer de nombreuses rubriques très renseignées tant en informations générales qu'en informations techniques ou spécialisées.

Le responsable de la communication envoie régulièrement des communiqués vers les médias, organise des conférences, des points-presse et des interviews. La visibilité « médias » se fait au travers des radios, de la TV et dans les pages du Nouvelliste, lequel tire à 1500 exemplaires.

Des documents imprimés sont également produits et sont distribués dans des séminaires ou des opérations de relations publiques.

La CNMP dispose de deux commissions départementales (CDMP) dans les chefs-lieux des départements Nord et Sud.

L'unité de communication de la CNMP est relativement jeune et relève du Secrétariat Technique.

La CNMP formule le souhait de pouvoir produire des documents de vulgarisation tels que « Qu'est-ce qu'un marché public ? ». Le responsable de communication souhaiterait également la création d'un module « Marchés Publics » dans les cursus universitaires.

Certains cadres de la CNMP sont déjà sensibilisés à la communication.

75% des journalistes ne comprennent pas les questions relatives aux finances publiques, ce qui contribue au fait que la perception de la CNMP est mauvaise à l'extérieur. La CNMP exprime donc son besoin en termes de visibilité dans le secteur privé et la société civile.

La communication de la CNMP est financièrement prise en charge par la Banque Mondiale.

# 2.2.7 Ministère de la Planification et de la Coopération Externe (MPCE) - Direction de la Coopération Externe (DCE)

Le MPCE dispose de deux chargés de communication mais il n'existe aucune stratégie de communication.

La DCE dispose de deux chargées de communication qui relèvent de la CAED (Coopération de l'Aide Externe au Développement). Il ne semble pas qu'il existe de stratégie de communication propre à la DCE.

La DCE apparaît au sein du site du MPCE (http://mpce.gouv.ht/). Un bulletin trimestriel a été produit (Aide Infos) en 2012 et 2013. Sa réactivation devrait voir le jour en 2016. Ce document est utile aux PTF qui « prennent conscience » de leurs retards en termes de planification.

La DCE est également à l'origine du site du MGAE (Module de Gestion de l'Aide Externe) dont le sous-titre est « Accès à la vue publique ». (https://haiti.ampsite.net)

Le MPCE a déjà initié la mise en place d'un système unique d'information de gestion, le **Système** d'Information sur le Développement (SID). Ce système permettra :

- d'appuyer les processus de planification, de programmation et de gestion de l'investissement public;
- d'appuyer le suivi de l'avancement des projets; et
- d'informer les partenaires du développement et la population en général de l'évolution de la mise en œuvre des projets.

La DCE déplore la méconnaissance de ses fonctions de la part des autres institutions.

La DCE souhaiterait communiquer vers les étudiants.

# 2.2.8 Unité de Lutte Contre la Corruption (ULCC)

La Directrice des Opérations de l'ULCC fait office de chargée de communication.

L'ULCC est un organisme autonome en termes de communication et a son propre site internet, lequel devrait être refondu en juin ou juillet. Le service relations publiques devrait recruter un responsable de communication vers mai 2016 (après le vote du budget) et devrait intégrer deux étudiants en communication.

Une stratégie de communication a été rédigée par un consultant externe.

L'ULCC est très active en termes de communication et elle dispose de financements de la BID (Banque Interaméricaine de Développement)

Toutes ses publications sont traduites en créole.

L'ULCC souhaiterait communiquer plus intensément sur le « 5656 » ligne verte dédiée aux signalements, elle souhaiterait également communiquer sur la Loi du 12 mars 2014 portant prévention et répression de la corruption. Elle souhaite éditer un guide pratique pour les dénonciateurs qui sera relu par un spécialiste en communication et sera diffusé dans les administrations, les écoles, les entreprises et les associations. Ce guide donnera également lieu à l'organisation de forums.

Des spots en créole sont diffusés sur les radios et des insertions sont faites dans la presse (Le Nouvelliste)

Plusieurs documents ont été produits (leaflets, affiches) à destination du grand public. Un document de Stratégie Nationale de Lutte contre la Corruption a également été édité.

L'ULCC dispose de 5 bureaux départementaux.

Un des objectifs de l'ULCC est d'améliorer son indice dans le classement annuel de l'ONG Transparency international.

# 2.2.9 Cour Supérieure des Comptes et du Contentieux Administratif (CSCCA)

La CSCCA disposera d'un site internet fin avril mais celui-ci restera confidentiel pour d'évidentes raisons de sécurité.

Si la CSCCA ne dispose pas de chargé de communication, elle fait appel à un consultant contractuel relevant du journal Le Nouvelliste.

La Cour avait un journal qui a cessé d'être produit après le séisme de 2010.

Les objectifs de la CSCCA en termes de communication sont de montrer son importance et le rôle qu'elle joue auprès des ordonnateurs et comptables (existants ou potentiels).

Elle souhaite faire ressortir l'image de la nouvelle vision de la Cour avec sa culture du résultat au travers d'audits de performances.

#### 2.2.10 Autres entités

Certaines entités citées dans le PAT n'ont pas pu être visitées physiquement. Il est toutefois utile d'en signaler ici leur présence sur Internet.

AGD	Administration Générale des	http://www.douane.gouv.ht/
	Douanes	
A N	Assemblée Nationale	http://www.leparlementhaitien.info/
BRH	Banque de la République d'Haïti	http://www.brh.net/
DEE	Direction des Etudes Economiques	http://www.mef.gouv.ht/index.php?
		page=Directions%20Techniques
DPES	Direction des Politiques	http://www.mpce.gouv.ht/direction-de-la-
	Economiques et Sociales	planification-economique-et-sociale
IHSI	Institut Haïtien de Statistique et	http://www.ihsi.ht/produit_demo_soc.htm
	Informatique	(ne fonctionne pas au moment des visites)
Parlement		http://www.leparlementhaitien.info/

П	-	1 // 1
	Primature	http://primature.gouv.ht/

# 2.2.11 Diagnostic

Force est de constater que les moyens humains, techniques et financiers relatifs aux différentes entités impliquées dans la réforme sont plus qu'hétérogènes.

Tous aspirent à une meilleure visibilité et une reconnaissance accrue de leurs activités et du rôle qu'ils jouent dans la gestion des finances publiques tout comme dans la vie du pays.

Il existe une demande commune de vulgarisation de documents de manière à se rapprocher du grand public et des autres administrations.

Faute de structures de communication ou de stratégie, les actions de communication sont souvent réactives et non proactives.

Le rôle et la force de la présente stratégie sera d'offrir un cadre de fonctionnement commun à toutes ces entités et le plan de communication sera un outil majeur pour s'engager dans une démarche communicationnelle ordonnée et proactive.

Il sera important d'équilibrer les compétences des acteurs de la communication en proposant des ateliers de sensibilisation et de formation à la communication.

On note parfois la sensation d'isolement de certains acteurs. Le fait de définir un cadre global de communication ne pourra que générer une émulation certaine par la perception d'un sentiment de solidarité entre acteurs.

Les souhaits formulés par chacun trouveront leur réponse dans les outils et actions proposés dans ce document.

# 2.3 – LE PLAN D'ACTION TRIANNUEL DE LA RÉFORME DES FINANCES PUBLIQUES (PAT)

Fondement primordial dans l'élaboration de la stratégie et du plan de communication, le Plan d'Action Triennal 2016-2018 (PAT 2016/2018) élaboré par le Gouvernement haïtien avec l'appui technique et financier de la Délégation de l'Union Européenne, fait suite à une évaluation de la mise en œuvre du PAT 2014/2016 réalisée entre avril et septembre 2015. Il constitue la déclinaison opérationnelle de la Stratégie de Réforme des Finances Publiques (SRFP) adoptée en mai 2014 par le Gouvernement haïtien. Il faut rappeler que la SRFP vise essentiellement à rendre le système de finances publiques haïtien plus efficace, rigoureux et transparent. Ce dernier facteur justifie à lui seul le bien-fondé de l'étude de la présente stratégie.

Il a paru rationnel pour le Gouvernement, notamment de transformer le PAT en un instrument plus effectif et réaliste en vue de l'atteinte des résultats appréciables dans le cadre d'une future évaluation du PEFA (*Public Expenditure and Financial Accountability*). Le PAT prend en compte et a pour objectif d'améliorer l'évaluation PEFA de septembre 2011 avec la formulation de certaines mesures de réformes indispensables à l'avènement d'une gestion des finances publiques moderne.

Cette modernisation de la gestion des finances publiques est fondamentale car elle constitue la pierre angulaire de la réussite des politiques publiques et surtout constitue un facteur essentiel de dialogue avec les bailleurs de fonds dans la mise en œuvre de l'aide extérieure gérée dans l'esprit de la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide au développement (2005).

L'atteinte des objectifs de la stratégie de communication, donc une transparence accrue de l'ensemble des composantes des finances publiques devrait permettre d'obtenir, à terme, un classement OBI (*Open Budget Index*) respectable. Il est à noter ici que le TOFE (Tableau des Opérations Financières de l'Etat) est diffusé en ligne sur le site du Ministère de l'Economie et des Finances. Les tableaux concernent les années allant de 2001 à 2014.

#### **CHAPITRE III**

# STRATEGIE DE COMMUNICATION

# 3.1 - PREREQUIS

La présence de ce chapitre se justifie par le fait que toute mise en œuvre d'une stratégie de communication présuppose les moyens humains et techniques nécessaires. Une énumération de principes, techniques, outils et actions serait vaine si le potentiel d'implémentation était inexistant.

# 3.1.1 - CRÉATION D'UNE CELLULE COMMUNICATION DE LA CRFPG

Il est essentiel de rappeler ici que la communication autour de la Réforme des Finances Publiques est une communication de type institutionnelle et doit se distinguer – sans toutefois l'exclure en totalité – de la communication politique ou gouvernementale.

Comme expliqué précédemment, la Réforme engage plusieurs institutions, ce qui implique d'adopter un mode de communication transversal en évitant de ce fait de privilégier tel ou tel intervenant.

Il s'avère donc indispensable, en vue d'assurer une pérennité et une réelle mise en œuvre des actions envisagées, que la CRFPGE intègre une fonction permanente de communication dont la mission essentielle sera de veiller à soutenir et initier des actions cohérentes de communication selon les préconisations de la présente stratégie associée à son plan de mise en œuvre.

Un autre objectif est de maintenir une réelle dynamique fédératrice au sein de la CRFPGE, notamment en termes de circulation de l'information de façon à pouvoir contribuer à la mise en œuvre d'un processus efficace de suivi-évaluation des actions de communication engagées.

Pour pouvoir atteindre ces objectifs, la création d'une Cellule Communication (CC) doit être initiée au sein de la CRFPGE.

Idéalement la CC se composera de la façon suivante.

Placé sous l'autorité du Comité de Pilotage de la SRFP et du coordinateur responsable de la CRFPGE, la CC est pilotée par un expert en communication qui agit en étroite collaboration avec les Secrétaires Exécutifs (SE) sectoriels de la CRFPGE.

A terme, lorsque la création d'un cinquième poste de SE sera effective et si sa fonction est relative à la communication et à la transparence, ce dernier jouera le rôle d'intermédiaire entre les différents comités sectoriels et l'expert en communication.

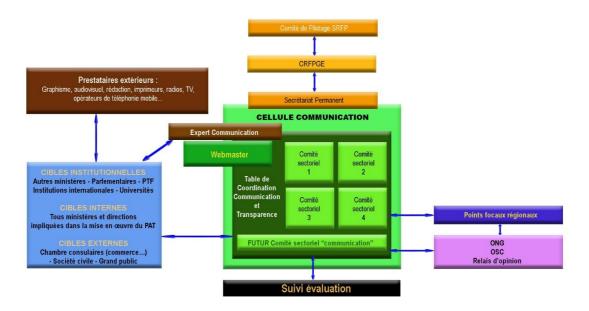
Un webmestre est à la disposition permanente de la CC en vue d'animer et de mettre à jour le futur site internet de la CRFPGE.

L'expert communication de la CC est responsable des ordres du jour de chaque réunion, il supervise et coordonne l'ensemble des actions conduites par la CC.

L'expert communication sera garant du respect des normes d'éthique et de déontologie dans les actions de communication qui seront initiées

Le schéma de principe de l'articulation de la CC est comme suit :

#### ARTICULATION DE LA COMMUNICATION SUR LA REFORME DES FINANCES PUBLIQUES



#### 3.1.1.1 - Principe d'interactions de la Cellule Communication

Pour que ce Comité bénéficie des meilleures chances de réussite, il se doit de pratiquer une communication transversale et d'optimiser le flux des informations entre l'ensemble des comités sectoriels. Chaque membre devra adopter une attitude proactive en communiquant de façon systématique toute information ou document qu'il jugera utile pour un meilleur fonctionnement de la cellule.

L'ensemble des Comités Sectoriels associé à l'expert communication constitue le Table de Coordination Communication et Transparence.

#### 3.1.1.2 - Initialisation de la Cellule Communication

Après validation du principe de création de la CC au sein de la CRFPGE et à la suite de la nomination d'un expert communication permanent au sein de celle-ci, plusieurs étapes d'élaboration sont à envisager.

# Actions préalables

En complément de la présente stratégie et en vue de disposer de sources plus exhaustives pour mieux mettre en œuvre les actions de communication à venir, la Cellule Communication se doit de réaliser des travaux préparatoires qui seront au minimum les suivants:

- Rechercher et compiler en vue d'exploitation des études déjà menées par le ministères, les ONG et organismes internationaux en termes de communication financière ou dans tout domaine associé ou utile (études comportementales, formations de journalistes...).
- Élaborer une base de données opérationnelle
- Identifier ou confirmer l'identification des OSC et ONG pertinentes en termes de relais de la communication de la réforme.
- Identifier les prestataires externes potentiels en vue de venir appuyer l'expert communication de la CRFPGE pour la finalisation des futurs outils.

Dans l'objectif d'améliorer les compétences des membres de la cellule communication et de sensibiliser l'ensemble des partenaires interne à la communication, une formation à la communication institutionnelle est à envisager à deux niveaux : initiation et perfectionnement. Chaque Secrétaire Exécutif identifiera ses interlocuteurs respectifs pour qu'ils puissent bénéficier de cette formation

Un voyage d'étude dans un pays disposant d'une structure de communication institutionnelle au sein de ministères homologues pourrait être envisagé.

Le cursus complet de formation (cours et voyage d'étude) pourrait donner accès au titre de Chargé de communication sectorielle, lequel – idéalement - serait reconnu officiellement.

# 3.1.1.3 - Relais de la communication auprès du grand public

La CC aura pour tâche d'identifier les points relais de la communication de la CRFPGE auprès du grand public (contribuables et administrés). Ces points relais seront constitués de tous les bureaux relevant des ministères impliqués dans la réforme et ouverts au public, lesquels pourraient inclure – à terme – une fonction d'accueil/renseignement.

Les mairies représentent des relais qui disposent naturellement de la meilleure couverture géographique possible sur le territoire national. Des relations privilégiées entre elles et la CRFPGE doivent être établies et entretenues.

# 3.1.2 - IDENTIFICATION ET CONTRACTUALISATION DE PRESTATAIRES EXTERNES

Comme indiqué dans le schéma de présentation de la CC, il s'avère indispensable d'avoir recours à des prestataires externes pour appuyer et finaliser les actions menées au profit de la réforme des finances publiques.

Ces prestataires relèveront des domaines suivants :

- imprimeurs,
- rédacteurs,
- photographes
- cameramen
- techniciens son et vidéo
- graphistes et metteurs en page

# 3.1.3 - FORMATION INITIALE DES MEMBRES ET PARTENAIRES DE LA CC A LA COMMUNICATION

#### 3.1.3.1 – Formation interne à la CRFPGE et aux entités associées

La condition *sine qua non* pour atteindre les objectifs de communication préconisés par la présente stratégie est de disposer d'un personnel sensibilisé et formé à la communication.

Il conviendra donc de planifier des ateliers de formation destinés prioritairement aux acteurs directs de la CC ainsi qu'à leurs relais de communication dans l'ensemble des entités concernées. Deux ateliers ou séminaires de formation peuvent être envisagés, l'un au niveau initiation et le second au niveau perfectionnement. Le premier module a une durée estimative de 3 jours, le second une durée de 5 jours ouvrables.

Ces modules pourraient/devraient être initialisés dans la période de mise en route de la CC.

Un voyage d'études viendrait idéalement en complément de ces modules et pourrait se dérouler dans un quelconque pays francophone disposant d'un service de communication institutionnelle au sein de ministères homologues à ceux impliqués dans la réforme des finances publiques en Haïti.

# 3.1.3.2 – Formation de type Enseignement Supérieur de la communication institutionnelle

Accessoirement, la création d'un module optionnel d'enseignement de la communication institutionnelle pourrait-être proposé à l'Ecole Nationale d'Administration et de Politiques Publiques (ENAPP). Ce nouveau module permettrait d'aboutir à une spécialisation diplômante qui permettrait de disposer à l'avenir de cadres qualifiés pour assurer des emplois ou activités spécifiques incluant la communication institutionnelle dans la fonction publique.

Cette formation présenterait essentiellement l'intérêt de générer chez les plus hauts cadres de la fonction publique une prise de conscience de la nécessité de communiquer dans un souci de transparence.

Le cursus de formation devrait au minimum couvrir les matières suivantes :

- Communication publique et politique
- Problématiques contemporaines en information et communication
- L'articulation du politique au communicationnel
- Argumentation et manipulation : rhétorique, persuasion, influence, propagande
- Relations presse
- Communication de crise
- Gestion des rumeurs
- Introduction à l'infographie
- Conception et réalisation de produit de communication
- Analyse sémiotique des communications
- Veille, e-réputation médias sociaux
- Analyse des images
- Médias et études médias
- Média-training
- Mondialisation et spécificités culturelles

- Médias numériques : acteurs, dispositifs, stratégies, publics
- Technologie du web
- Communication et opinion
- Mémoire de Recherche en communication

#### 3.2 – OBJECTIFS

L'objectif global de la présente stratégie de communication est de contribuer à l'appropriation des réformes des Finances Publiques par les acteurs de l'administration publique, la société civile et les administrés en général.

Cette stratégie de communication doit concourir également à légitimer l'action des ministères concernés auprès des fonctionnaires et des usagers, à améliorer l'efficacité de l'Administration, à consolider l'image de l'État par la recherche de l'appropriation des réformes par les administrés.

La communication au profit de la réforme doit mettre en évidence la volonté de l'Etat de pratiquer la transparence de ses finances publiques.

Elle doit enfin contribuer à la cohérence des processus et actions menées par la CRFPGE au profit de la communication au profit de la réforme.

Dans une optique de visibilité vers les instances internationales, une communication efficace ne pourra qu'intercéder favorablement pour la classification selon les standards internationaux tels que le PEFA (Public Expenditure and Financial Accountability), l'OBI (Open Budget Index) et le classement annuel de l'ONG Transparency international.

L'objectif majeur est de contribuer à promouvoir la Réforme des Finances publiques qui ne doit pas être amalgamée avec les autres opérations de communication courantes des entités concernées.

Ces dernières doivent continuer de communiquer selon leurs usages sur les sujets qui leur sont propres.

Pour s'assurer de la puissance de la communication autour de la réforme, tout sujet de communication relatif à celle-ci doit pouvoir se distinguer des sujets courants par le respect de l'identité communicationnelle de la Réforme. L'homogénéité en fera sa force.

#### 3.3 - CIBLES

Les besoins de la CRFPGE en termes de communication répondent à deux impératifs distincts et à deux champs communicationnels différents, bien que complémentaires.

L'objectif de ce document sera donc d'une part de positionner la CRFPGE et de rendre ses actions visibles au regard des ministères impliqués dans la réforme et des bailleurs de fonds intervenant dans le domaine de la réforme des finances publiques.

D'autre part, la CRFPGE a une obligation morale et éthique de tenir les administrés informés des réformes en cours ou à venir, ce que nous nommerons « Communication grand public ».

#### 3.3.1 – COMMUNICATION INSTITUTIONNELLE

Afin de s'assurer de la réussite des actions de communication visant à renforcer l'appropriation des réformes, il est nécessaire de distinguer trois cibles.

# 3.3.1.1 – Les directions générales et services centraux rattachés à la CRFPGE

L'objectif d'une communication vers ces directions et services est de renforcer la fonction de levier d'action et d'éviter les inerties dans la mise en œuvre des réformes des finances publiques en donnant les moyens nécessaires pour diffuser des informations, renforcer la compréhension des réformes et assimiler les processus de mise en œuvre de ces dernières.

# 3.3.1.2 – Les services déconcentrés et décentralisés ainsi que toutes les représentations des institutions de l'Etat sur l'ensemble du territoire

Cette cible, véritable pierre angulaire de la mise en œuvre des réformes des finances publiques, constitue l'élément charnière entre l'État et la population de par les contacts permanents entre l'un et l'autre.

Concernant spécifiquement les administrations et services de l'État en contact avec les usagers, il s'agira de travailler à l'amélioration des services rendus mais également au renforcement du sens didactique et de la qualité de l'accueil par le développement de l'écoute des usagers pour faciliter l'acceptation des réformes grâce à leur compréhension. Ce changement de comportement pouvant avoir, à terme, des incidences bénéfiques sur la respectabilité et le prestige des fonctionnaires et agents des services publics.

#### 3.3.1.3 – La classe politique

Eléments essentiels de la vie publique, l'ensemble des représentants de la classe politique doivent naturellement être pris en compte lors des actions de communication. Des actions de communication spécifiques pourront éventuellement être mises à l'étude pour cette cible en particulier (Parlement).

#### 3.4.2- COMMUNICATION GRAND PUBLIC

# 3.4.2.1 - Les Organisations de la Société Civile, les ONG et les syndicats

Fermement inscrites dans la population, ces composantes peuvent et doivent jouer un rôle déterminant dans l'appropriation des réformes des finances publiques par la population.

On se doit d'intégrer ici le facteur Genre largement pris en considération par les OSC, les ONG ainsi que par les Partenaires Techniques et Financiers.

Ces composantes s'organisent souvent au sein des grands regroupements sectoriels ou multisectoriels qui peuvent être : Groupes Pivots, Coalitions, Collectifs, Coordinations, Unions, Fédérations, Réseaux, Plates-formes, Forum, Consortium, etc. Il s'agit en fait des organisations "faîtières" de la Société civile.

Une liste des Organisations établie par le MPCE est disponible sur le site http://www.haiti-now.org/wp-content/uploads/2013/01/ong\_actives\_2012-2013.pdf. (Son volume de 55 pages ne permettait pas de l'intégrer dans les annexes de ce document)

Il reviendra à la CC d'identifier les ONG/OSC les plus pertinentes pour apporter leur concours à certaines opérations de communication.

# 3.4.2.2 - Les administrés et les citoyens en général

Du fait d'un taux d'analphabétisme supérieur à 40% de la population, il sera indispensable de mettre en œuvre des moyens de communication faisant appel à l'oralité, que ce soit par des actions de terrain ou par le biais de médias tels que la radio ou la télévision.

# 3.4.2.3 - Les autorités coutumières et les relais d'opinion

Les autorités locales (politiques et confessionnelles) jouent un rôle important au sein des communautés et leur influence est réelle. Ils tiennent une place de tout premier ordre dans la relation avec les populations. Véritables relais d'opinion, il serait souhaitable d'organiser des séances de sensibilisation à leur intention et d'en faire idéalement de véritables points focaux au fait des droits et devoirs relatifs aux finances publiques.

#### 3.4.2.4 - Le facteur mondialisation de l'information

Outre les cibles précitées, on pourrait prendre en considération une autre cible indirecte, informelle bien que réelle et à prendre impérativement en compte. Cette cible est représentée par la communauté internationale et la diaspora haïtienne à l'étranger. Dans la mesure où l'Internet sera intégré dans les outils mis en œuvre, la dimension de bonne gouvernance financière de la République d'Haïti dépassera ses frontières et rejaillira immanquablement sur l'image du pays.

Le point essentiel de l'ouverture sur le monde tient surtout dans le facteur visibilité de la transparence des finances de l'Etat, lequel représente une importance primordiale auprès des instances financières internationales.

#### 3.5 - CONCEPTS ET AXES DE COMMUNICATION

#### 3.5.1 – LES REFORMES PILOTÉES PAR LA CRFPGE

Ce point ne concerne véritablement que la composante institutionnelle de la stratégie de communication. Il est essentiel sur ce point que les partenaires institutionnels, directement ou indirectement impliqués dans les actions de la CRFPGE, aient une vue globale de celles-ci. Il ne s'agira plus ici de simple communication institutionnelle mais également de communication didactique révélant les incidences qu'impliquent les réformes des finances publiques sur les modes de fonctionnement des administrations.

La visibilité de ces actions contribuera également à la reconnaissance des missions effectuées par la CRFPGE par tous les ministères directement ou indirectement impliqués.

Chaque nouvelle réforme, déjà engagée ou en voie de le devenir, devra faire l'objet d'une communication spécifique. De façon à engager une dynamique et une adhésion massive, des sujets éventuellement déjà abordés en termes de communication pourront être améliorés voire amplifiés.

Il sera essentiel de communiquer sur les réformes en prenant soin de les resituer dans leur contexte global. Pour illustrer ce propos, il serait vain de faire accepter le changement de taux de la TVA si la TVA elle-même n'est pas un concept connu et admis...

# 3.5.2 – TRANSPARENCE ET REDEVABILITÉ DE L'ETAT

La confiance et le respect des administrés envers le gouvernement ne peuvent s'acquérir que par la volonté d'une certaine transparence de celui-ci.

La gouvernance pouvant être définie par le devoir de redevabilité de l'Etat envers ses administrés, il conviendra de veiller en permanence à affirmer et démontrer le bien-fondé des réformes et les bénéfices qu'en tirent les citoyens.

# 3.5.3 – RENFORCEMENT DU PRESTIGE ET DE LA RESPECTABILITÉ DES FONCTIONNAIRES

En complément du paragraphe précédent, la CRFPGE doit veiller à communiquer sur les acteurs des réformes des finances publiques en les mettant « en scène » de façon à humaniser les actions de l'Etat et à obtenir la confiance des citoyens. Ce paramètre contribuera à terme à renforcer l'image des fonctionnaires et agents de l'Etat tout en restaurant leur respectabilité.

Cet axe de communication contribuera également au raffermissement du sens de l'engagement des agents de l'Etat.

# 3.5.4 – RENFORCEMENT DE LA NOTION DE CITOYENNETÉ

Si la restauration de la confiance des administrés envers leurs institutions contribue au renforcement de la notion de citoyenneté, il convient malgré tout d'initier des actions de communication visant à sensibiliser les citoyens au rôle actif qu'ils ont à jouer en adoptant un comportement responsable et respectueux des lois, notamment par l'application – à leur niveau – des réformes des finances publiques.

#### 3.6 – VECTEURS DE COMMUNICATION

# 3.6.1 - DE L'IMPORTANCE DE LA SOCIETÉ CIVILE AUPRÈS DES POPULATIONS

Pour ne se baser que sur fichier élaboré par le MPCE, la république d'Haïti compte plus d'un millier d'Organisations de la Société Civile (ONG, Associations, Syndicats, Unions, Ordres...). Il n'est plus à démontrer que les OSC sont au cœur de la population et au plus proche de ses préoccupations avec un réel pouvoir d'influence. Cet état de fait implique la nécessité d'associer les OSC/ONG les plus pertinentes aux actions de communication grand public de la CRFPGE.

Les OSC, au-delà du soutien aux actions de communication, pourraient également être chargées d'un rôle de veille quant aux résultats produits par les outils mis en œuvre et juger de la satisfaction du public quant aux changements amorcés par la CRFPGE. Ce point contribuerait largement au procédé de suivi-évaluation.

# 3.6.2 - AU PLUS PRES DE LA POPULATION: LA COMMUNICATION DE PROXIMITE

Le territoire de la république d'Haïti, très largement rural, nécessite de se rendre auprès des populations éloignées des communes urbaines. Il faut toutefois modérer cette préconisation du fait que les outils et techniques de communication de proximité seront peut-être à expérimenter sur Port au Prince avant d'être reproduites dans les régions pour des raisons évidentes d'économies d'échelle.

L'approche des populations pour des opérations de sensibilisation aux réformes des finances publiques, nécessitera une étude spécifique pour déterminer le niveau de compréhension, voire d'incompréhension du fonctionnement des finances publiques ramené à une perception populaire. Cette étude aura également pour objectif de cerner les attentes du grand public en termes d'information et les sujets à aborder prioritairement (à quoi servent les impôts et les taxes, comment est redistribué cet argent, etc.). Ce type d'enquête pourrait justifier à lui seul l'indispensable collaboration des Organisations de la Société Civile.

#### 3.6.3 – MEDIAS AUDIOVISUELS ET RADIOS

L'émergence des radios FM répond aux attentes des populations car elles offrent des informations de proximité et des émissions en rapport avec les besoins et les préoccupations des auditeurs. La majeure partie de ces radios émet en langue créole. Les radios communautaires doivent être alimentées régulièrement par des communiqués de presse ou localement par des contacts relais (OSC, ONG...)

Les radios et télévisions doivent être destinataires des documents didactiques traitant des réformes en cours.

Nous recommandons de leur suggérer la diffusion d'émissions didactiques sur les finances publiques, mais également des tables rondes, des émissions thématiques impliquant toutes les couches de la société.

La radio est un outil important à privilégier car la population haïtienne est majoritairement rurale et imprégnée d'une très forte tradition orale. Une partie de cette population n'a parfois pas d'autres contacts avec le monde extérieur que le poste de radio.

Il existe cependant un risque à solliciter la contribution des médias. Majoritairement, les journalistes ont une formation généraliste et seule une extrême minorité d'entre eux dispose de la base de connaissance nécessaire pour traiter ou d'interpréter correctement des informations relatives aux finances ou aux domaines touchés par la réforme. Il apparait prudent, afin d'éviter tout dérapage, d'organiser un atelier qui permettra aux médias d'acquérir les bases nécessaires pour pouvoir traiter les informations dont ils seront destinataires.

#### 3.6.4 – COMMUNICATION ECRITE

Il est bon de rappeler ici le taux d'analphabétisation de la population qui est supérieur à 40% pour prendre la mesure de ce qui peut être entrepris sur ce registre.

La communication écrite peut faire appel à différents supports :

- Journaux de la presse quotidienne ou hebdomadaire
- Journal interne au ministère des finances
- Futur journal produit par la CRFPGE
- Journal officiel le Moniteur

#### - Affichettes, tracts

Les journaux de la presse quotidienne ou hebdomadaire sont diffusés presqu'exclusivement en milieu urbain et ne touchent qu'une population dite intellectuellement supérieure.

Le journal interne de la CRFPGE est un projet qui s'intègre dans les outils préconisés. Voir à ce sujet le § 3.7.2.6

#### 3.7 - OUTILS A METTRE EN ŒUVRE

# 3.7.1 - CHARTE GRAPHIQUE

La charte graphique est la pierre angulaire de toute communication écrite et visuelle. Sa conception doit donc être confiée en priorité au studio de conception graphique qui sera retenu pour renforcer les actions de la CRFPGE.

Le but de la charte graphique est de conserver une cohérence dans les réalisations graphiques d'une même organisation ou d'un projet quels que soient les différents intervenants de la production.

L'intérêt de réaliser une charte graphique est double :

- L'identité graphique reste intacte quelles que soient les réalisations graphiques, afin que l'organisation (qui est une somme d'individualités) parle « d'une seule voix ».
- La charte graphique permet au récepteur d'identifier facilement l'émetteur et, par habitude si la cohérence est respectée, de se repérer visuellement dans les différentes réalisations graphiques, et au sein même d'un même support graphique (ce qui facilite la lecture).

#### Généralités sur les chartes graphiques :

Ce chapitre a pour objet de permettre aux points focaux de la CRFPGE de pouvoir juger de la pertinence des propositions qui seront faites ultérieurement par le studio de conception graphique auquel la conception sera confiée.

Une charte graphique bien conçue doit laisser suffisamment de liberté en constituant des "métarègles" souples, c'est-à-dire en évitant les interdictions, et en envisageant le maximum de contextes où des règles doivent s'appliquer pour l'utilisation des signes graphiques de l'identité graphique...

Exemple de contenu d'une Charte graphique

Chaque signe graphique utilisé est classé par thème en précisant son sens et en effectuant une liste des concepts qui s'y rattachent. Il ne s'agit pas d'appliquer ces codes dans leur intégralité mais d'en sélectionner quelques-uns afin que tout nouveau document émis par l'entité concernée participe à la construction de son image. L'essentiel est de rester dans l'univers graphique de l'organisation ou du projet, ou en l'occurrence de le créer.

La charte graphique s'applique à définir :

Le logotype: ses couleurs, sa position dans la page sur tous les supports (papier à en-tête, documents officiels, plaquettes, dossier et chemises, véhicules, etc.), la zone d'exclusion (espace protégé minimum autour du logo), ses déclinaisons sur des fonds blancs et de couleurs.

La charte peut également définir les interdits : par exemple, l'interdiction d'apposer le logo sur un fond noir, de redimensionner le logo sans garder un rapport d'homothétie...

A titre d'exemple, la proposition de logotype ci-dessous pourrait établir une base de réflexion pour l'élaboration d'un logotype définitif (tout comme il pourrait être adopté directement...)



Les polices de caractères utilisées dans les documents afin de permettre de créer différents niveaux de textes et d'apporter un bon confort de lecture. La typographie est l'une des composantes essentielles de l'univers graphique d'une organisation ou d'un projet pour sa reconnaissance.

Les jeux de couleurs déclinables sur les différents supports de communication.

Les principes du choix des images et des illustrations.

Parmi les problèmes que doit prendre en considération la charte graphique, citons la photocopie et l'impression de documents en noir et blanc (imprimantes informatiques): les documents doivent résister à ces traitements en restant lisibles et identifiables. La charte prévoit parfois à cet effet des versions simplifiées des logos, en noir et blanc ou avec des contrastes tranchés.

Un concours lancé auprès de l'Ecole Nationale des Arts d'Haïti (ENARTS) pourrait être aussi un moyen d'obtenir un panel de propositions plus étendu et serait déjà un moyen détourné de communication autour de la réforme des finances publiques. Il appartient à la CRFPGE s'obtenir les autorisations nécessaires pour initier cette consultation.

#### 3.7.2 - OUTILS A USAGE INSTITUTIONNEL

# 3.7.2.1 - Outils didactiques à destination des administrations

Si les administrations relevant des Ministères directement concernés sont destinataires des textes officiels traitant des réformes des finances publiques, rien ne permet d'affirmer que la totalité du personnel relevant de ces institutions prend connaissance de ces textes parfois « perdus » dans la masse des communications officielles. Il est donc indispensable, pour que ces réformes soient connues de tous, qu'elles deviennent facilement identifiables.

Un système de collection ou compilation (fiches techniques + classeur) pourrait être mis à l'étude de même que son procédé de classification

Les fonctionnaires et agents de l'Etat sont également des vecteurs d'information et ces fiches, outre les textes officiels, devraient comporter une section « vulgarisation » de façon à rendre l'objet des réformes plus accessibles et de ce fait plus facilement transmissibles d'un point de vue didactique.

Ces fiches seront également accessibles via le site de la CRFPGE (voir § 3.7.2.5)

#### 3.7.2.2 – Rapport d'activités

La création d'un rapport d'activité annuel est à mettre à l'étude. Il reprendrait les actions initiées ou prises en charge par la CRFPGE et ferait la synthèse des points abordés en cours d'année. Ce rapport d'activité pourrait également prendre la forme d'une « Revue annuelle de la gestion des finances publique » et contiendrait la publication des rapports des groupes de travail sur le PAT selon les 6 domaines définis.

Il est souhaitable que pour l'une ou l'autre de ces possibilités, une cohérence graphique soit respectée avec les fiches techniques évoquées plus haut.

# 3.7.2.3 – Documents techniques et comptables

Le PAT prévoit la réalisation de différents documents techniques et comptables. L'ensemble de ces documents se doit d'être communiqué d'une manière générale sur le site de la CRFPGE, dans le contenu du journal interne de la CRFPGE et par diffusion personnalisée au personnel directement concerné par ceux-ci (e-mailing avec pièce jointe ou avec lien hypertexte vers le document sur le site CRFPGE)

#### 3.7.2.4 – Ateliers et séminaires

La diffusion des outils évoqués ci-dessus doivent faire l'objet de séminaires ou d'ateliers de présentation qui seraient l'occasion d'éclaircir les points éventuellement complexes des réformes et, de façon indirecte, de perfectionner la réalisation des outils qui seraient réalisés par la suite.

#### 3.7.2.5 – Site internet de la CRFPGE

Comme déjà évoqué plus haut, la SRFP implique plusieurs ministères et entités différentes. Il serait donc inopportun de faire de la CRFPGE une simple composante d'un quelconque site existant. Ceci aurait pour effet d'exclure les autres acteurs de la dynamique de mise en œuvre de la réforme.

Il est donc suggéré de créer un site propre à la CRFPGE qui traiterait exclusivement de la réforme et aurait également une fonction de « site portail » ouvert sur les sites de l'ensemble des acteurs de la réforme.

Le nom de domaine le plus pertinent serait : www.crfpge.gouv.ht

La page d'accueil de ce site aurait l'apparence ci-dessous et un document complet de présentation du principe de fonctionnement est disponible en Annexe 2.



#### 3.7.2.6 – Journal interne de la CRFPGE

Sans vouloir se substituer au journal interne du MEF, ni au journal Le Moniteur, cette publication a pour vocation d'être le reflet du contenu du site de la CRFPGE. Ce journal pourrait avoir l'apparence d'un magazine. Le principe de couverture pourrait s'apparenter à la proposition cidessous.



L'objectif du journal interne est de compenser la faiblesse du taux de pénétration de l'internet auprès de l'ensemble du public non équipé de même qu'il doit pouvoir être consulté par les usagers des administrations dans les locaux où ils se rendent.

Pour plus de clarté et d'accessibilité, il est conseillé d'envisager un découpage par services et directions générales.

Une partie commune - visant à rendre ce journal plus convivial et fédérer un sentiment de corporatisme au sein du lectorat - pourrait comporter des rubriques généralistes parmi la liste qui suit :

- Editorial : Président du Comité de Pilotage de la Réforme
- Article à la Une selon l'actualité « finances » du moment
- Flash sur une direction ou un service : qui fait quoi ?
- Infos R.H.: statut, carrière, mobilité...
- Zoom métier : point sur un métier (fiche de poste ou témoignage)
- Portrait d'un fonctionnaire impliqué dans la mise en œuvre des réformes : mise en valeur d'un savoir-faire ou d'une passion
- Actualités locales, régionales ou nationales liées à la réforme des finances publiques
- Boomerang (perception des services du ministère par l'extérieur)
- Bloc-notes : brèves sur les notes de service transmises entre deux parutions
- Mouvement de personnel : arrivées, départs, mobilité, ...
- Petites annonces...

Le sommaire final et la forme seront à finaliser par l'expert communication de la CC.

### 3.7.3 - DOSSIERS DE PRESSE ET COMMUNIQUES DE PRESSE

L'utilisation des médias, tous supports confondus (journaux, radio, TV) nécessite l'envoi préalable de communiqués ou de dossiers de presse.

La CC de la CRFPGE saisira toutes les opportunités pour communiquer vers la presse, soit directement vers des médias préalablement identifiés soit vers une liste généraliste à laquelle il conviendra d'ajouter les agences de presse. La finalisation des communiqués et dossiers fera partie des attributions de l'expert communication qui participera à l'affinement de la liste des destinataires.

La formation initiale à la communication destinée aux collaborateurs de la CC devra comprendre un module de rédaction et de préparation de ces documents. Il est toutefois nécessaire d'en donner ici les principes de façon à rendre la CC opérationnelle avant la mise en place de cette formation.

Un dossier de presse se présente généralement sous la forme d'une chemise contenant des documents. Cette chemise peut également avoir des usages multiples si sa présentation est de type universel tel que l'exemple ci-dessous.



#### 3.7.3.1 - Le communiqué de presse

Il doit être clair, concis, précis (factuel). Bien rédigé, il peut être repris « in extenso » dans une dépêche d'agence ou un quotidien. Il se justifie pour diffuser dans les meilleurs délais un fait nouveau important, un événement qui mérite d'être souligné. Il doit comporter la date et un titre, le message essentiel dans les toutes premières lignes et un, deux ou trois paragraphes qui

apportent un complément d'information. En général, il est fait mention du point de contact presse.

Dans le but de donner aux collaborateurs de la CRFPGE la possibilité de diffuser ces communiqués de manière autonome, une méthodologie de rédaction de ce document est disponible en **Annexe 4**.

#### 3.7.3.2 - Le dossier de presse

Il permet au journaliste d'avoir en peu de temps une connaissance générale du sujet. Si l'on veut qu'il soit utilisé, il doit apporter de véritables informations, être concret et ne pas chercher à s'apparenter à une plaquette publicitaire. Les différents sujets traités peuvent permettre au journaliste de trouver des angles pour son reportage. Ce dossier doit comporter un sommaire, une fiche de synthèse, éventuellement le texte d'une intervention ou un document de référence (ex. Loi, Décret, etc.), une série de cinq ou six feuillets qui sont les sujets abordés permettant d'intéresser les journalistes. En annexe, peuvent être données la biographie de l'autorité concernée, une présentation des unités ; souvent, les schémas ou les cartes valent mieux que de longs paragraphes d'explication. Il doit comporter les numéros de téléphones utiles, éventuellement des adresses...

Tout comme pour la rédaction des communiqués de presse une méthode d'élaboration des dossiers de presse en Annexe 5.

#### 3.7.4 – OUTILS DE COMMUNICATION GRAND PUBLIC

Il convient de préciser ici que les outils destinés au grand public concernent indirectement et naturellement les fonctionnaires et agents de l'Etat dans la mesure où ils se fondent dans la masse des citoyens dès lors qu'ils ne sont plus sur leur lieu de travail.

#### **3.7.4.1** – Affichage

L'objectif de l'affichage est de rendre compréhensible le bien fondé des réformes. Le principe idéal est de mettre en évidence chaque réforme associée aux bienfaits qu'elle apporte à la population. A titre d'exemple, la TVA devrait être clairement présentée comme moyen d'amélioration du cadre de vie des contribuables et non comme un surcoût sur les produits de consommation. Elle doit être mise en parallèle avec l'usage qu'en fait l'Etat au profit de la population (infrastructures, voierie, éclairage public, etc.).

L'affichage est à privilégier dans les lieux fréquentés par les administrés, tels que les centres des impôts, les mairies... Ce qui offre l'avantage de la durée dans le temps, en comparaison avec l'affichage urbain extérieur, limité dans le temps et d'un coût largement supérieur.

La taille des affiches à usage intérieur, pour des raisons pratiques, ne devraient pas excéder 40 x 60 cm.

A titre d'exemple, dès lors que le site de la CRFPGE sera opérationnel et pour inciter les contribuables à se connecter sur celui-ci, il pourrait être envisagé de diffuser une affiche de ce type, laquelle concerne autant le personnel du ministère que le grand public.



#### 3.7.4.2 – Communication écrite

Ce type de communication, sous formes de flyers ou leaflets, doit être considéré sous un angle didactique.

Les documents imprimés doivent se limiter à faire comprendre aux administrés l'intérêt des réformes qui les concernent directement. Le langage utilisé se doit d'être simple et la priorité doit être mise sur des illustrations explicites.

Ces documents doivent être disponibles dans les administrations ouvertes au public ou encore distribuées lors de réunions d'information publique.

Il conviendra, dès lors que ce sera possible, de procéder à des traductions en créole pour s'assurer d'une meilleure compréhension/appropriation.

#### 3.7.4.3 – Communication de terrain

Pour plus d'efficacité, ce type de communication fait appel à la collaboration d'ONG ou d'OSC dont l'objet est en rapport avec l'objet des réformes.

Le but est d'aller au-devant des populations pour leur expliquer ce que sont les réformes des finances et quels sont les droits et les devoirs des administrés.

Les documents évoqués au paragraphe précédent sont idéalement diffusés lors de ces réunions.

La DTD a expérimenté l'organisation de caravanes qui ont sillonné le pays pour communiquer sur les finances publiques en 2013 et 2014. Il serait judicieux de bénéficier de leur expérience dans ce domaine et renouveler ce type d'opération dans le futur.

Afin de s'assurer de la plus large participation possible, il est recommandé d'associer ces réunions d'information avec des séquences ludiques, telles que la participation de comédiens qui interpréteraient des sketches spécialement conçus à cet effet.

La langue de communication doit être adaptée à la majorité linguistique des lieux où ces actions de communication sont opérées.

Dans l'objectif de rendre plus visible la démarche de la réforme engagée et de générer un mouvement « d'humanisation » de la réforme, il pourrait être envisagé la fabrication de T-shirts qui seraient distribués aux animateurs des ONG/OSC opérant sur le terrain.



#### 3.7.4.5 – Radio et télévision

L'usage de la radio ou de la télévision peut être relié à plusieurs cas de figure :

- couverture d'un évènement ou d'une manifestation (sous réserve qu'un envoi de communiqué de presse ait été fait préalablement)
- organisation d'émissions thématiques
- organisation de débats avec intervention par téléphone des auditeurs/spectateurs
- diffusion de sketches
- diffusion simple de communiqués de presse

Certaines émissions de radio offre la possibilité de laisser le grand public s'exprimer et exprimer sa satisfaction ou ses craintes. Dans ce dernier cas, des discussions éclairées permettent de les dissiper.

#### 3.7.4.6 – Réunions publiques et journées d'information – banderoles et bannières

Les administrations présentent généralement le défaut d'être loin des préoccupations des administrés. Il est donc essentiel que les pouvoirs publics provoquent des réunions et des journées

d'information pour réduire cette distance. Ces réunions peuvent aussi renforcer un certain esprit de corporatisme lorsqu'elles sont destinées à un public regroupant des fonctionnaires ou agents du service public.

L'objet de ces réunions doit être en adéquation avec le public concerné.

Des bannières et banderoles doivent être disposées sur les lieux de réunion afin d'en accroitre la visibilité.

#### 3.7.4.7 – Journées portes-ouvertes

L'objectif de ces journées est de mieux faire connaître les institutions et sont une occasion d'inviter des partenaires relevant d'autres structures engagées elles-mêmes dans la mise en œuvre de la réforme des finances publiques. Elles permettent des échangent constructifs et stimulent le dynamisme des institutions.

Pour s'assurer de la réussite de ces journées, il est essentiel de procéder à l'envoi d'invitations vers les publics visés de la fonction publique et également vers les universités et la société civile. La présence des médias est bien entendu indispensable non seulement durant la manifestation

La presence des médias est bien entendu indispensable non seulement durant la manifestation mais il est important de les solliciter via un communiqué de presse annonçant ces journées portes ouvertes.

La fréquence d'une journée portes-ouvertes par an est un minimum.

La Journée Internationale des Services Publics pourrait être un excellent prétexte pour organiser ce type d'activité. (En 2014 et 2015, cette célébration avait lieu fin juin)

#### 3.7.4.8 – Sketches

Comme évoqué au paragraphe « communication de terrain », il est toujours intéressant de faire usage d'outils ludiques pour sensibiliser la population aux sujets relatifs aux finances publiques tels que des sketches écrits spécifiquement.

Ces textes, préférablement de style comique peuvent être interprétés par des artistes locaux.

Outre les spectacles publics, ces textes pourraient être enregistrés et diffusés par les radios ou les télévisions.

#### 3.7.4.9 – Téléphonie mobile

Selon les statistiques, 59% de la population est équipée d'un téléphone mobile. Ce chiffre est toutefois à prendre avec prudence dans la mesure où il n'est pas rare qu'une même personne dispose de deux équipements.

Il pourrait être envisagé que des messages relatifs à la réforme soient envoyés sous forme de texte aux usagers de la téléphonie mobile. Dans la mesure où il serait compliqué de faire une sélection par CSP (Catégorie Socio Professionnelle) parmi les usagers, il conviendra de communiquer sur des sujets ayant un fort pouvoir d'attraction en usant de formules simples. Des messages trop techniques à répétition pourraient être, à force, assimilés à une forme d'agression ou de harcèlement, ce qui irait à l'encontre des objectifs fixés par cette stratégie.

La Cellule Communication devra se rapprocher des principaux opérateurs pour étudier la faisabilité de ce type de communication.

#### 3.7.4.11 – Réseaux sociaux

Les réseaux sociaux tels que Face Book et Twitter se développent depuis plusieurs années et on peut trouver dans ces médias un moyen de toucher l'ensemble de la population (cibles privées et institutionnelles) à moindre coût avec un facteur de popularité incontestable.

Ces réseaux permettent de développer un public de façon exponentielle par la circulation d'informations au sein de groupes « d'amis » ou de « suiveurs ».

Facebook permet aussi de pratiquer le « marketing viral » et il sera demandé au webmaster d'étudier les possibilités offertes.

# 3.7.4.11 – Tableau récapitulatif des moyens de communication en usage dans les programmes de développement institutionnel

Le tableau ci-après a pour vocation de guider les membres de la CC de la CRFPGE pour élaborer leurs futures demandes d'intervention de l'expert communication. Toutefois, il est donné à titre indicatif et ne saurait être considéré comme une liste exhaustive des moyens à mettre en œuvre.

SUPPORTS	AVANTAGES	INCONVÉNIENTS	AUDIENCES
TÉLÉVISION	Média prestigieux. Réaliste et attractif.	Production/ réception coûteuse.  Diffusion limitée principalement au milieu urbain  Ne pousse souvent pas à la réflexion.	Population urbaine
VIDÉO	Attrayante, réaliste.  Souplesse de production et qualité à faible prix grâce aux progrès techniques.  Possibilité de filmer et de reproduire l'image et le son directement.  Diffusion films possible au cours de réunions	Équipements de production relativement onéreux et fragiles.  Nécessite talent et expérience pour produire un bon " film " éducatif sur les finances publiques.  Besoins d'une source d'alimentation (énergie!).  Animation en petit groupe avec un téléviseur ou avec Vidéoprojecteur dans le cas d'un auditoire plus important  Attraction du support pouvant détourner le spectateur de l'objectif éducatif du film.	Tous publics

SUPPORTS	AVANTAGES	INCONVÉNIENTS	AUDIENCES
RADIO	Média populaire à large spectre de diffusion.  Choix grâce aux radios communautaires.  Diffusion en français et créole.  Nombreuses possibilités de création (spots, infos, reportages, jeux, théâtre).  Accessible même dans les endroits reculés.  Possibilité d'enregistrement et de créer des clubs d'écoute et de discussion.	Ne se mémorise pas facilement.  Interaction limitée avec les auditeurs ruraux.  Parfois excentrée.	Tous publics
PRESSE ÉCRITE	Possibilité d'associer texte et images.  Diversité (quotidiens, hebdos, mensuels).  Reste entre les mains de l'acquéreur.  Possibilité de club de lecture et de discussion.	Nécessité d'être alphabétisé.  Rayon de diffusion limité (surtout urbain).  Faibles tirages.  Coût de production et d'acquisition.	Population urbaine Alphabétisée. Associations rurales
INTERNET	Ouverture sur le monde.  Accès à la plus grande « source » d'information du monde.  Possibilité de communiquer et d'échanger au travers des sites Web, des forums de discussion, des courriels	Coût très élevé des installations et abonnements.  Besoin permanent d'électricité.  Nécessité de formations et d'un encadrement des utilisateurs.  Matériel fragile devant être soigneusement entretenu.	Population urbaine Intellectuelle
THÉÂTRE FORUM & Médias traditionnels (chants)	Pas de technologies compliquées.  Crédible/persuasif /éducatif/ distrayant.  "Éléments moteurs " pour obtenir des discussions riches et animées. Possibilité de créer des représentations dans les villages sur les préoccupations des populations.	Coût de déplacement des artistes.  Nécessité de trouver l'équilibre entre divertissement et éducation	Tous publics
BROCHURES/ LIVRETS BD/ROMANS PHOTOS/ IMPRIMES,	Peuvent être lus et relus à volonté.  Peuvent servir de supports aux animations.  Attrayants si bien illustrés (texte/image).	Réservé aux personnes alphabétisées ou avec accompagnement.  Coût assez élevé notamment pour les supports en quadrichromie	Public alphabétisé  Associations rurales

SUPPORTS	AVANTAGES	INCONVÉNIENTS	AUDIENCES
AFFICHES	Décoratives et attrayantes.  Stimule l'intérêt et la curiosité du " spectateur ".	Message de type directif. Altération plus ou moins rapide du support en fonction du lieu d'affichage, des aléas climatiques,	Public Alphabétisé. Associations rurales
JEUX ÉDUCATIFS ET DE SOCIÉTÉ	On apprend en s'amusant.  Permettent de traiter intégralement un thème  Idéal pour les écoles et ludothèques.	Peuvent ne pas correspondre aux goûts et loisirs des populations (étude préalable nécessaire).  Temps de conception assez long.  Nécessitent des règles de jeux simples.	Tous publics
BOITES A IMAGES ET CONCOURS (dessins, textes, poèmes,)	Implication directe des populations sur les thèmes développés.  Collecte d'informations utiles pour la campagne de communication.  Participation active du public notamment avec écoles.	Nécessitent une bonne organisation.  Besoins de relais (ex. : enseignants dans les écoles).  Création d'un comité d'évaluation des résultats (prévoir des lots utiles : Radios à manivelles, bandes dessinées sur les droits et devoirs, fournitures scolaires)	Tous publics (À spécifier lors de la mise en place)

#### 3.8 – SUIVI – EVALUATION

L'usage d'une procédure de suivi-évaluation trouve sa justification dans la possibilité qu'elle offre d'améliorer ou d'affiner les outils et concepts au fil du temps. Un processus de suivi-évaluation doit être instauré dès le démarrage de la mise en œuvre de la stratégie de communication en vue d'apporter les ajustements nécessaires pour en accroître l'efficacité sur les 3 années de mise en œuvre prévues par le plan de communication.

L'intervention d'une expertise en suivi-évaluation est fortement recommandée, l'appui de l'expert communication est nécessaire.

Une méthode innovante d'évaluation et de mesure d'impact d'un outil de communication réside dans le principe anglo-saxon de « Citizen Feedback Loop ».

Ce procédé consiste à se mettre en rapport avec un panel de citoyens au travers de questionnaires soumis par SMS. Pour rappel, la population haïtienne compte 59 % d'abonnés aux réseaux téléphoniques mobiles.

Cette méthode présuppose l'achat d'un listing qualifié (si possible situation géographique, CSP, particulier, professionnel...) d'abonnés aux principaux réseaux de téléphonie, la possibilité d'envoyer des SMS groupés et les moyens techniques de recevoir les réponses directement sur un système informatique disposant d'un script qui permettra de réaliser un tri analytique des réponses envoyées.

#### **Exemple:**

- Le ministère des finances initie une émission de radio ayant pour thème un changement de la taxation pour les petits commerces.
- La fin de l'émission comporte une annonce prévenant qu'un sondage sera fait auprès de X personnes abonnées aux réseaux DIGICEL et NATCOM et que ce sondage donnera l'occasion de

sélectionner 20 gagnants par tirage au sort pour une somme (indicative) de 1000 HTG.

- Un SMS est envoyé (bilingue Créole Français). Il rappelle que le questionnaire est en réalité un concours qui porte sur l'émission « XXXX » diffusée le XXX et qui sera (idéalement) rediffusée le XXX.
- Le SMS donne le mode d'emploi du concours :

« Comment faire pour participer au tirage au sort pour gagner 1000 HTG? »

Il suffit de répondre à ce SMS en indiquant vos réponses aux questions de la façon suivante :

A1-1(ou A1-2) / A-21 (ou A2-2) / A3-1 (ou A3-2) / A4-1 (ou A4-2)

Après avoir choisi vos réponses, votre SMS de réponse devra être semblable à celui-ci : A-1/B-2/C-1/D-1

- Chaque questionnaire sera à définir en fonction du sujet mais dans cet exemple il pourrait se composer des questions suivantes :

Question A : Les explications données sur les taxations étaient-elles claires ?

Réponse 1 : oui – Réponse 2 : non

Question B : Souhaitez-vous une émission au langage plus simple ?

Réponse 1 : oui - Réponse 2 : non

Question C : L'heure de diffusion de l'émission vous convenait-elle ?

Réponse 1 : oui – Réponse 2 : non

Question A : Souhaitez-vous que le ministère des finances vous informe de la même

façon sur d'autres sujets?

Réponse 1 : oui – Réponse 2 : non

### 3.9 - OBJECTIFS ET MODALITÉS D'EXÉCUTION

# Objectif 1: EFFECTUER LES TRAVAUX PRELIMINAIRES AUX ACTIONS DE COMMUNICATION

#### Présentation :

Les outils et actions à mettre en œuvre pour la communication de la CRFPGE nécessitent un travail préparatoire, tant en termes d'aspect visuel que de méthodologie.

Cette première phase de travail nécessite l'intervention d'une compétence spécialisée en communication institutionnelle, soit à titre permanent, soit à titre temporaire.

#### Résultats attendus

La CRFPGE dispose de la base nécessaire pour entreprendre les actions de communication préconisées.

#### Indicateurs de suivi-évaluation

Les bases de travail sont élaborées et disponibles pour leur mise en œuvre

#### Détail des activités

#### Activité 1.1 - Création de la Cellule Communication de la CRFPGE

- Sous la haute responsabilité du Comité de Pilotage de la SRFP et sous l'impulsion du Coordonnateur Général de la CRFPGE, une réunion extraordinaire de la CRFPGE est convoquée avec l'ordre du jour minimum suivant :
- Annonce de la mise à l'étude de la création de la Cellule Communication de la CRFPGE (CC).
- Définition des attributions de la CC.
- Établissement d'un organigramme de la CC et désignation d'un coordinateur permanent du comité.
- Définition d'un calendrier prévisionnel des sessions ordinaires de la CC.

Responsables: CRFPGE

Période d'exécution: 2016

Coût:

# Activité 1.2 - Sélection d'un expert local en communication spécialisé en communication institutionnelle

La CC, se basant sur les éléments de la présente stratégie de communication, rédige la version finale des termes de référence pour le recrutement d'un expert en communication qui sera chargé de coordonner et d'appuyer les opérations de communication au profit de la réforme des finances publiques pilotées par la CRFPGE.

Cet expert pourrait intervenir à raison de 4 jours par mois au sein de la CC

Responsables : Coordonnateur Général de la CRFPGE - Chargé de communication de la CC

Période d'exécution: 2016

Coût: 4 hommes jours par mois

#### Activité 1.3 - Sélection et recrutement d'un webmaster

La CC, procède au recrutement d'un webmaster qui assurera son activité à temps plein ou à temps partiel.

La procédure de recrutement relèvera de la CRFPGE (agent de l'Etat ou prestataire externe)

Responsables: Coordonnateur Général de la CRFPGE - Expert communication

Période d'exécution: 2016

Coût: 12 hommes jours par mois (lundi, mercredi, vendredi)

#### Activité 1.4 - Recherche et compilation d'études

La CC procède à la recherche, l'archivage et la compilation des études pertinentes relatives aux finances du pays (incluant une composante communication) déjà menées par les directions et services des ministères concernés, les ONG et organismes internationaux. Une synthèse de l'ensemble de ces documents est élaborée.

Responsables: Expert communication de la CC

Période d'exécution: 2016

Coût: fonctionnement interne

#### Activité 1.5 - Coordination et organisation des actions en cours

Si cela s'avérait nécessaire, la CC initie la coordination et organise la concertation des initiatives de communication pertinentes réalisées ou en cours de réalisation dans le domaine des finances publiques. Un séminaire de rencontre et de partage d'expériences des acteurs impliqués dans cette démarche sera organisé en vue d'insuffler une nouvelle dynamique au profit de la réforme des finances publiques

Responsables: Expert communication de la CC

Période d'exécution : 2016

Coût: fonctionnement interne

## Activité 1.6 - Élaboration d'une base de données opérationnelle

L'élaboration de cette base de données consiste à :

- Identifier ou confirmer l'identification des OSC, ONG et tous partenaires pertinents en termes de relais de la communication de la CRFPGE.
- Dresser un annuaire des interlocuteurs et partenaires directs de la communication de la CRFPGE (autres ministères, services régionaux rattachés au MEF...)

Responsables: Expert communication de la CC

Période d'exécution: 2016

#### Activité 1.7 - Renforcement des capacités de la CC

Dans l'objectif d'améliorer les compétences des membres de la cellule communication et de sensibiliser l'ensemble des partenaires internes à la communication, une formation à la communication institutionnelle est à envisager à deux niveaux : initiation et perfectionnement. La mobilisation d'une expertise locale ou internationale (formateur) est à initier.

Responsables: Coordonnateur Général de la CRFPGE - Expert communication de la CC

Période d'exécution: 2016

Coût : coût habituel par jour d'un atelier de formation

#### Activité 1.8 - Création de la charte graphique de la CRFPGE

La CC rédige des termes de référence pour la conception d'une charte graphique qu'il confie au studio de conception graphique retenu pour la réalisation de celle-ci.

En complément aux conseils donnés au § 3.7.1, la charte devra inclure des directives pour la réalisation d'affiches et tous documents imprimés.

Une fois la charte validée, la CC fera réaliser le matériel prévu par cette dernière.

Pour ajouter à la popularité de la réforme, et si la proposition graphique contenue dans ce document n'obtenait pas l'approbation souhaitée, l'étude du logotype pourrait être confiée à l'Ecole Nationale des Arts d'Haïti (ENARTS) sous la forme d'un concours dont les formalités seraient à définir.

Si cette option devait être retenue, il y aurait dans ce cas obligation de modifier toutes les propositions graphiques de la présente stratégie.

Responsables: Expert communication

Période d'exécution: 2016

Coût:

#### Activité 1.9 – Recadrage du plan de communication

Le plan de communication associé à la présente stratégie trouve ses fondements dans le PAT. Il conviendra donc dans un premier temps d'ajuster le calendrier du PAT en fonction de la situation réelle et de l'adapter à un plan de communication triennal 2016 – 2018. Ce plan, en

fonction des activités réalisées et restant à réaliser et en fonction également des conclusions du processus de suivi-évaluation sera remis à l'étude pour les trois années suivantes au terme de sa première édition.

Le plan de communication situé en partie 4 de la présente stratégie devra donc être renseigné par la CC pour ce qui concerne les dates de mise en œuvre des actions, volontairement laissées vierges au stade actuel.

La partie budgétaire sera renseignée dès lors que les activités auront été clairement identifiées et validées.

Responsables: CC – Expert communication

Période d'exécution : 2016 – 2017 – 2018

Coût: fonctionnement interne

#### Activité 1.10 - Partenariats avec les médias

En vue d'optimiser les relations futures avec les médias audiovisuels et écrits, la CC étudiera toutes les formes de protocoles d'accord avec ceux-ci de façon à s'assurer d'une réelle collaboration et d'obtenir des conditions commerciales préférentielles.

Responsables: CC

Période d'exécution: 2016

Coût: fonctionnement interne

#### Activité 1.11 – Formation de journalistes

Selon la CNMP, 75% des journalistes ne comprennent pas les questions relatives aux finances publiques, ce qui contribue au fait que la perception du domaine des finances est mauvaise à l'extérieur.

Pour tenter de résoudre ce problème, il est donc suggéré d'initier des ateliers de formation au journalisme financier à l'intention des journalistes susceptibles d'être les plus sollicités dans le cadre de la réforme.

Responsables: CC

Période d'exécution: 2016

Coût : Ateliers

#### Objectif 2: INITIER DES ACTIONS DE COMMUNICATION INSTITUTIONNELLE

#### Présentation :

Pour accroître l'efficacité de la mise en œuvre des réformes des finances publiques, la CRFPGE se doit de communiquer vers les ministères engagés dans la réforme, mais également vers l'ensemble des services concernés de même que vers le grand public.

#### Résultats attendus

Les réformes adoptées sont connues et comprises par l'ensemble des acteurs concernés. Ces acteurs sont capables de transmettre leurs connaissances aux administrés.

#### Indicateurs de suivi-évaluation :

Les Ministères engagés dans les processus de la réforme et la CRFPGE disposent d'un site internet évolutif et entretenu régulièrement. Des documents à usage informatif et didactiques sont produits et un rapport annuel est édité.

#### Détail des activités

#### Activité 2.1 – Réalisation du matériel de communication de base

Avant d'initier une quelconque action de communication, il est indispensable de disposer du minimum de matériel de base.

Ce matériel consistera en :

- la fabrication de bannières génériques aux couleurs de la CRFPG dont la conception sera confiée à un prestataire externe spécialisé en graphisme.
- la préparation de chevalets de conférenciers sur la base d'un gabarit exploitable sur un traitement de texte sur lequel seront insérés les noms des participants.
- la fabrication de banderoles génériques aux couleurs de la CRFPG qui pourront être disposées derrière les conférenciers afin d'accroitre la visibilité.

Responsables : CC – Expert communication

Période d'exécution: 2016

Coût : 4 Bannières
4 Banderoles

Chevalets: coût conception initiale puis fonctionnement interne

# Activité 2.2 - conception, réalisation et entretien du site internet de la CRFPGE et des comptes « réseaux sociaux »

La présente stratégie comporte une proposition de site de la CRFPGE.

La CC supervise l'activité de ce site en fournissant les éléments informatifs et techniques pour assurer des mises à jour permanentes et suivre les demandes des internautes au travers de ce média (FAQ).

Il est primordial sur ce point d'attacher la plus grande importance à l'intégration exhaustive des informations relatives à toutes les actions conduites dans le cadre du PAT. Le site internet est une fenêtre ouverte sur l'extérieur et reflète le dynamisme, le professionnalisme et l'investissement de chacun des fonctionnaires relevant des ministères concernés par la réforme. Ce point est essentiel pour rehausser l'image des fonctionnaires auprès des citoyens.

Afin d'étendre la présence de la CRFPGE sur l'internet, le webmaster mettra conjointement en place une présence sur Face Book et Twitter. L'ensemble de ces réalisations devra être médiatisé avec la plus grande attention.

Responsables: CC-Webmaster

Période d'exécution : 2016 – 2017 – 2018

Coût: Réalisation:

Entretien: fonctionnement interne

#### Activité 2.3 - Réalisation de supports didactiques et informatifs

En se référant au PAT et en coordination avec les directions ou entités concernées, la CC établit une liste des supports et documents à produire. La conception et les contenus des documents informatifs sont élaborés en étroite relation avec les interlocuteurs des Comités Sectoriel.

Outre leur version initiale et officielle, et dès lors que ces documents peuvent être destinés à un public plus large, ils doivent donner lieu à l'étude d'une version ayant un caractère didactique au travers de transcriptions simples voire imagées des textes officiels.

L'aspect graphique doit être homogène entre les différents documents afin d'en accroître la visibilité ou la simple reconnaissance visuelle.

La réalisation finale est confiée à un studio graphique.

Responsables: CC – Expert communication – Entités concernées

Période d'exécution : 2016 – 2017 – 2018

#### Coût : brochure de type « stratégie Nationale de Lutte Contre la Corruption »

Nombre de brochures à estimer

#### Activité 2.4 - Accompagnement pédagogique

La CRFPGE initie des ateliers d'information relatifs aux réformes à mettre en application. Ces ateliers utilisent les documents prévus en activité 2.2.

Responsable: CC

Période d'exécution : 2016 – 2017 – 2018

Coût: 1 730 USD par atelier

#### Activité 2.5 - Réalisation d'un rapport annuel

Dans le but d'accroitre la visibilité de la CRFPGE et de l'importance de son action, un rapport d'activités annuel est édité en fin de chaque année. Ce document reprend l'ensemble des activités réalisées. Il est imprimé et diffusé vers l'ensemble des acteurs relevant des deux ministères de tutelle et tous services rattachés ou concernés de même qu'aux PTF.

Son contenu est défini par la CC et la réalisation finale est confiée aux prestataires externes (mise en page et impression)

Responsable: CC – Expert communication

Période d'exécution : 2016 – 2017 – 2018



# Objectif 3: CONDUIRE DES ACTIONS DE COMMUNICATION VERS LE GRAND PUBLIC

#### Présentation :

Il est essentiel que les réformes des finances publiques soient connues, comprises et admises par le grand public, quelles que soient les couches de la population. Il sera donc nécessaire d'étendre le champ de communication à tous les canaux, médias ou hors médias <sup>1</sup>.

#### Résultats attendus

- Les usagers et l'ensemble des institutions nationales et internationales constatent que les services de l'Etat affirment leur volonté de transparence.
- Les réformes sont comprises, admises et respectées.

#### Indicateurs de suivi-évaluation

- Les réformes sont volontairement respectées.
- Les administrés prennent conscience de leurs droits et de leurs devoirs et vont vers un changement de comportement.
- Les retombées médiatiques sont quantifiables.

#### Détail des activités

#### Activité 3.1 : Réalisation d'un dossier de presse

Les médias sont le levier de communication vers le grand public. Il est donc indispensable que la CC élabore un dossier de presse destiné à tous les médias lors de leur premier contact dans le cas spécifique de la réforme. Ce dossier comporte une présentation généraliste de la CRFPGE qui sera complétée par des communiqués de presse au gré des évènements qui nécessiteront une couverture médiatique.

Responsable: CC – Expert communication

Période d'exécution: 2016

Le hors médias regroupe historiquement l'ensemble des techniques de communication marketing n'utilisant pas les 5 grands médias publicitaires traditionnels (Presse, TV, Affichage, Radio, Cinéma)

Coût:

Conception du contenu : fonctionnement interne Impression des chemises 1000 exemplaires :

#### Activité 3.2 : Réalisation de communiqués de presse

Les communiqués de presse sont à prévoir dès lors qu'une action ou activité est à réaliser (selon les directives du PAT).

La nature de l'activité en question déterminera le choix des médias

Responsable : CC – Expert communication

Période d'exécution : 2016 - 2017 - 2018

### Activité 3.3 : Réalisation de campagnes de communication thématiques

La CC définit pour chaque année un ou plusieurs thèmes de communication qui sont déclinés au travers de différents outils.

Une campagne est à prévoir au minimum pour chaque décision de l'Etat pouvant avoir des répercussions sur le quotidien des administrés. Certains thèmes nécessiteront parfois des variantes de concepts qui s'échelonneront dans le temps.

Pour renforcer l'impact de ces campagnes, il est impératif de coordonner tout ou partie des actions et/ou outils énumérés ci-dessous.

#### Act. 3.3.1 – Affichage

La partie conception des affiches est à confier à un prestataire extérieur.

Les thèmes des affiches doivent (autant que possible) mettre en scène le citoyen face aux réformes en mettant en exergue les avantages que procurent les réformes.

La priorité doit être accordée au visuel.

L'affichage est destiné aux lieux publics, de préférence en intérieur (salles d'attentes...)

Comme pour l'ensemble des documents utilisés dans le cadre d'actions de communication, les textes utilisés doivent être traités de façon bilingue (Créole – Français)

#### Act. 3.3.2 – Documents imprimés

Graphiquement proches des affiches, ces documents doivent répondre aux préconisations du § 3.7.2.

#### Act. 3.3.3 – Médias audiovisuels

Outre la reprise d'information fournie au travers des communiqués de presse, les thèmes de campagnes peuvent donner lieu à des émissions radio ou TV spécifiques sous forme de reportages ou de tables rondes / débats.

Des sketches peuvent également être rédigés et donner lieu à des enregistrements pouvant être diffusés sur les radios.

#### Act. 3.3.4 – Communication de terrain

Ce type d'action est à privilégier dans les secteurs les plus défavorisés et ne disposant pas forcément de moyens de réception TV ou radio.

Ce genre de communication fait appel à l'ensemble des outils énumérés pour cette activité au §

Responsable : CC – Expert communication

Période d'exécution : 2016 – 2017 – 2018

Coût : la notion de coût sera variable selon chaque action qui sera initiée. Pour mémoire les coûts individuels sont les suivants :

### **Objectif 4 : SUIVI ET ÉVALUATION**

#### Présentation :

L'usage d'une procédure de suivi-évaluation trouve sa justification dans la possibilité qu'elle offre d'améliorer ou d'affiner les outils et concepts au fil du temps. Un processus de suivi-évaluation doit être instauré dès le démarrage de la mise en œuvre de la stratégie de communication en vue d'apporter les ajustements nécessaires pour en accroître l'efficacité sur les 3 années de mise en œuvre prévues (au minimum).

#### Résultats attendus

- La pertinence de la stratégie de communication va croissant
- Les opérations de suivi évaluation sont réalisées

#### Indicateurs de suivi-évaluation :

- Rapports
- Évaluation à mi-parcours
- Amélioration des résultats en termes d'impact des actions menées.

#### Détail des activités

#### Activité 4.1 - Elaboration des indicateurs de suivi-évaluation

La CC fait appel à une expertise locale ou internationale pour définir les indicateurs de performance et proposer une méthodologie de suivi-évaluation.

Responsable: CC

Période d'exécution: 2016

Coût:

#### Activité 4.2 - Réalisation d'enquêtes de performance

La CC commandite deux évaluations annuelles de performance des actions de communication entreprises. Elle vérifie la pertinence des outils et mesure l'impact des actions menées. Elle s'assure de la bonne couverture de l'ensemble des cibles visées.

En complément de ces enquêtes et dans le but d'obtenir des indications ponctuelles de performance de certaines actions réalisées, elle a recours au procédé de « Citizen Feedback Loop » décrit au

§ 3.8 – SUIVI–EVALUATION

Responsable: CC

Période d'exécution : 2016 – 2017 - 2018

#### Activité 4.3 - Ajustement des directives de communication

En fonction du résultat des évaluations conduites, la CC donne des directives pour le réajustement de la stratégie de communication et du plan annuel de communication.

Responsable : CC – Expert communication

Période d'exécution : 2017 – 2018

#### TABLEAU RECAPITULATIF DES COÛTS

Objectif	Action	Désignation	Coût unitaire	Coût global	Hommes jours
1 - effectuer les	Activité 1.1 -			Fonctionnement	
travaux	Création de la			interne	
préliminaires	Cellule				
aux actions de	Communication				
communication	de la				
	Activité 1.2 -				4 h/j mensuels
	Sélection d'un				
	expert local en				
	communication				
	spécialisé en				
	communication				
	institutionnelle				
	Activité 1.3 -				12 h/j mensuels
	Sélection et				
	recrutement d'un				
	webmaster				
	Activité 1.4 -			Fonctionnement	
	Recherche et			interne	
	compilation				
	Activité 1.5 -			Fonctionnement	
	Coordination et			interne	
	organisation des				
	actions en cours				
	Activité 1.6 -			Fonctionnement	

Objectif	Action	Désignation	Coût unitaire	Coût global	Hommes jours
	Élaboration d'une base de données			interne	, and the second
	opérationnelle Activité 1.7 - Renforcement des	3 jours formateur communication			
	capacités de la CC	institutionnelle 3 jours location			
	Activité 1.8 - Création de la charte graphique de la CRFPGE	salle et intendance			
	Activité 1.9 – Recadrage du plan de communication			Fonctionnement interne	
	Activité 1.10 - Partenariats avec les médias			Fonctionnement interne	
	Activité 1.11 – Formation de journalistes	1 jour formateur communication institutionnelle			
		1 jour location salle et intendance Per diem			
2 : initier des actions de	Activité 2.1 – Réalisation du	journalistes 4 bannières 4 banderoles			
communication institutionnelle	matériel de communication de base	Chevalets			
	Activité 2.2 - conception,	Réalisation du site Implémentation		Fonctionnement	
	réalisation et entretien du site	réseaux sociaux Entretien du site		interne Fonctionnement	
	internet de la CRFPGE et des comptes « réseaux sociaux »			interne	
	Activité 2.3 - Réalisation de supports didactiques et	Brochures (nombre à estimer)			
	informatifs Activité 2.4 - Accompagnement pédagogique	Ateliers et séminaires (nombre à estimer)	1 730 USD par atelier		
	Activité 2.5 - Réalisation d'un rapport annuel	Conception - rédaction fabrication		Fonctionnement interne	
3 : conduire des	Activité 3.1 :	Conception du		Fonctionnement	
actions de communication	Réalisation d'un dossier de presse	contenu Fabrication des		interne	
vers le grand public	Activité 3.2 :	chemises 1000 ex.		Fonctionnement	

Objectif	Action	Désignation	Coût unitaire	Coût global	Hommes jours
	Réalisation de			interne	
	communiqués de				
	presse				
	Activité 3.3 :	Affichage			
	Réalisation de	Documents			
	campagnes de	imprimés			
	communication	(plaquettes,			
	thématiques	flyers)			
		Achat d'espace			
		audiovisuel			
		Communication de			
		terrain			
4 : suivi et	Activité 4.1 -	Expertise suivi			
évaluation	Elaboration des	évaluation			
	indicateurs de				
	suivi-évaluation				
	Activité 4.2 -	Expertise suivi			
	Réalisation	évaluation			
	d'enquêtes de				
	performance				
	Activité 4.3 -			Fonctionnement	
	Ajustement des			interne	
	directives de				
	communication				
	тот	TAL		USD	H/J

## **SECTION IV**

# 4.1 - PLAN DE COMMUNICATION ORDONNÉ PAR OBJECTIFS

OBFJECTIS	RESULTATS ATTENDUS	INDICATEURS DE	RESPONSABLES	ACTIVITES		NOGRAM OUT EN U		TOTAL
		RESULTATS			2016	2017	2018	
Objectif 1 EFFECTUER LES	La CRFPGE dispose de la base nécessaire pour entreprendre	Les bases de travail sont élaborées et disponibles	CRFPGE	Activité 1.1 - Création de la Cellule Communication de la CRFPGE				
TRAVAUX PRELIMINAIRES AUX ACTIONS DE COMMUNICATION	les actions de communication préconisées.	pour leur mise en œuvre.	Coordonnateur Général de la CRFPGE - Expert communication de la CC	Activité 1.2 - Sélection d'un expert local en communication spécialisé en communication institutionnelle				
			Coordonnateur Général de la CRFPGE - Expert communication de la CC	Activité 1.3 - Sélection et recrutement d'un webmaster				
			Expert communication de la CC	Activité 1.4 - Recherche et compilation d'études				
			Expert communication de la CC	Activité 1.5 - Coordination et organisation des actions en cours				
			Expert communication de la CC	Activité 1.6 - Élaboration d'une base de données opérationnelle				
			Coordonnateur Général de la CRFPGE - Expert communication de la CC	Activité 1.7 - Renforcement des capacités de la CC				
			Expert communication de la CC	Activité 1.8 - Création de la charte graphique de la CRFPGE				
			CC – Expert communication	Activité 1.9 – Recadrage du plan de communication				
			CC	Activité 1.10 - Partenariats avec les médias				

OBFJECTIS	RESULTATS ATTENDUS	INDICATEURS DE	RESPONSABLES	ACTIVITES		ONOGRAMME ET COUT EN USD		TOTAL
		RESULTATS			2016	2017	2018	
			CC	Activité 1.11 – Formation de journalistes				
Objectif 2 INITIER DES ACTIONS DE COMMUNICATION	Les réformes adoptées sont connues et comprises par l'ensemble des acteurs	Les Ministères engagés dans les processus de la réforme et la CRFPGE	CC – Expert communication	Activité 2.1 – Réalisation du matériel de communication de base				
INSTITUTIONNELLE	concernés. Ces acteurs sont capables de transmettre leurs	disposent d'un site internet évolutif et	CC – Webmaster	Activité 2.2 - conception, réalisation et entretien du site internet de la CRFPGE				
	connaissances aux administrés.	entretenu régulièrement. Des documents à usage informatif et didactiques sont produits et un	- CC - Expert communication – Entités concernées	Activité 2.3 - Réalisation de supports didactiques et informatifs				
		rapport annuel est édité.	СС	Activité 2.4 - Accompagnement pédagogique				
			CC – Expert communication	Activité 2.5 - Réalisation d'un rapport annuel				
Objectif 3 CONDUIRE DES ACTIONS DE COMMUNICATION	- Les usagers et l'ensemble des institutions nationales et internationales constatent que	- Les réformes sont volontairement respectées.	CC – Expert communication	Activité 3.1 : Réalisation d'un dossier de presse				
VERS LE GRAND PUBLIC	les services de l'Etat affirment leur volonté de transparence. - Les réformes sont comprises,	- Les administrés prennent conscience de leurs droits et de leurs devoirs et vont	CC – Expert communication	Activité 3.2 : Réalisation de communiqués de presse				
	admises et respectées.	vers un changement de comportement. - Les retombées médiatiques sont quantifiables.	CC – Expert communication	Activité 3.3 : Réalisation de campagnes de communication thématiques				
Objectif 4 SUIVI ET EVALUATION	- La pertinence de la stratégie de communication va croissant	- Rapports - Évaluation à mi-parcours	СС	Activité 4.1 - Elaboration des indicateurs de suivi-évaluation				
	- Les opérations de suivi évaluation sont réalisées	- Amélioration des résultats en termes	СС	Activité 4.2 - Réalisation d'enquêtes de performance				
		d'impact des actions menées.	CC – Expert communication	Activité 4.3 - Ajustement des directives de communication				

# 4.2 - PLAN DE COMMUNICATION ORDONNÉ PAR AXES DU PAT

Ce tableau d'action a été élaboré à la date de réalisation de la présente stratégie de communication. Il est basé sur le PAT 2016-2018 L'évolution de celui-ci étant constante, il sera donc nécessaire de le faire évoluer en fonction des avancements d'éxécution du PAT.

INDICATEUR PEFA A AMELIORER	PROBLEMES A RESOUDRE	ACTIONS PAT A REALISER	STRUCTURE RESPONSABLE	2016	2017	2018	Ateliers Séminaires	Communiqué de presse et/ou dossier de presse	Com. de terrain	Actualités site internet	Emission radio et/ou TV - Table ronde/débat	Documents dispo sur site web	Didacticiels dispos sur site web	Journal interne CRFP/GE	Affichage	Pas de COM
	DOMAINE I. MOBILISATION DES RESSOURCES INTERNES ET EXTERNES															
	MOBILISATION DES RECETTES FISCALES															
	1.1.1 Cadre Légal et Réglementaire															
	Clarté et exhaustivité des lois fiscales Note : B  Clarté et adopter un code général des impôts et ses textes d'application  DGI MEF/Prima ture  Mars juin  Mars juin  X  X  X  X  X															
PI-13 : transparence de		111.2. Élaborer un manuel des procédures fiscales	DGI			mars				х		x	X	X		
l'assujettissement et des obligations fiscales Note C+	Accès du contribuable aux lois fiscales Note : C	111.3 Publier sur le site web du MEF tous les textes fiscaux	DGI	Déc.	Conti nu	Conti nu		x					x	x		
		111.4. Élaborer la charte du contribuable et le publier	DGI	Déc.				х	х	X	X	x		X	X	
	Fonctionnement des mécanismes de recours Note: C	111.5. Améliorer les mécanismes de recours	DGI				X			X		X	X	X		

INDICATEUR PEFA A AMELIORER	PROBLEMES A RESOUDRE	ACTIONS PAT A REALISER	STRUCTURE RESPONSABLE	2016	2017	2018	Ateliers Séminaires	Communiqué de presse et/ou dossier de presse	Com. de terrain	Actualités site internet	Emission radio et/ou TV - Table ronde/débat	Documents dispo sur site web	Didacticiels dispos sur site web	Journal interne CRFP/GE	Affichage	Pas de COM
PI-14 : Efficacité de l'immatriculation des contribuables et de l'évaluation de l'impôt, des taxes et des droits de douanes Note : D+	•	système d'immatriculati on des contribuables exhaustive	DGI/DSI	Déc. Janv.						x		x	X	x		
	Planification et suivi des programmes de contrôle fiscal pas effectif	un programme annuel de contrôle fiscal et le mettre en œuvre	DGI	Janv.	Janv.	Janv.				x				x		
						1.1	.2. Cadr	e Instituti	ionnel							
PI-15 Efficacité du recouvrement des contributions fiscales	à la nouvelle politique fiscale	112.1 Élaborer et adopter la loi organique	DGI/MEF Primature et Parlement	Juin			X	х		х		х	X	x		
Note D+	Recouvrement des impôts (arriérés et courants) faibles <b>Note C</b>	112.2 Établir les indicateurs de performance de l'Administratio n fiscale	DGI/MEF Primature et Parlement	Déc.			x			x		x		x		

INDICATEUR PEFA A AMELIORER	PROBLEMES A RESOUDRE	ACTIONS PAT A REALISER	STRUCTURE RESPONSABLE	2016	2017	2018	Ateliers Séminaires	Communiqué de presse et/ou dossier de presse	Com. de terrain	Actualités site internet	Emission radio et/ou TV - Table ronde/débat	Documents dispo sur site web	Didacticiels dispos sur site web	Journal interne CRFP/GE	Affichage	Pas de COM
	Rapprochements entre les émissions et les recouvrements d'une part et entre les recouvrements et les montants reçus par le Trésor, d'autre part, ne sont pas fréquents  Formation des agents de la DGI sur les outils informatiques et sur le nouveau CGI	Renforcer les compétences de la DGI		Déc.			X			X		X		X		
						1.1.3	3. Systèn	ne d'Infor	mation							
PI-14	Exhaustivité	<b>113.1</b> Etendre la Tax Solution aux DDI et CDI	DGI	Déc.	Déc.		X			X			X	X		
		113.2. Installer le nouveau système de gestion fiscale	DGI		Déc.		X	x		X		X	X	X		
PI-13: transparence de l'assujettissement et des obligations fiscales c+	Accès des contribuables aux informations relatives aux obligations fiscales et procédures administratives y afférentes	et mettre en œuvre un Plan de communicatio n	DGI	Déc.			x			x				x		

INDICATEUR PEFA A AMELIORER	PROBLEMES A RESOUDRE	ACTIONS PAT A REALISER	STRUCTURE RESPONSABLE	2016	2017	2018	Ateliers Séminaires	Communiqué de presse et/ou dossier de presse	Com. de terrain	Actualités site internet	Emission radio et/ou TV - Table ronde/débat	Documents dispo sur site web	Didacticiels dispos sur site web	Journal interne CRFP/GE	Affichage	Pas de COM
			N	IOBII	LISAT	ΓΙΟΝ	DES RE	CETTES	DOUA	NIÈRES						
	1.2.1. Cadre Légal et Réglementaire															
PI-13:	Clarté et	<b>121.1</b> . Publier	MEF													
Transparence de	exhaustivité des	le nouveau														
l'assujettissement	lois douanières	code des	AGD				X	X		X	X	Х	X	X		
et des obligations	Note : B	douanes et le						<b>7</b> \								
Note C+		mettre en														
		œuvre <b>121.2.</b> Élaborer	AGD/MEF													
		et mettre en	AGD/IVIEF													
		œuvre les	AGD													
		textes					X	X		X	X	X	X	X		
		d'application														
		au Code														
		douanier														
		<b>121.3.</b> Publier	MEF/AGD													
		le nouveau						X		X	X	X	X	X		
		tarif douanier										71				
		et l'appliquer <b>121.4.</b> Élaborer	AGD													
		et adopter un	AGD													
		Manuel de						<b>N</b>				27	24			
		procédures des						X		X		X	X	X		
		opérations														
		douanières														
		<b>121.5.</b> Élaborer	MEF/AGD													
		les														
		argumentaires														
		pour l'adhésion														
		d'Haïti aux														
		Accords et														
		Conventions						X		X		X		X		
		liés au														
		commerce														
		international														

INDICATEUR PEFA A AMELIORER	PROBLEMES A RESOUDRE	ACTIONS PAT A REALISER	STRUCTURE RESPONSABLE	2016	2017	2018	Ateliers Séminaires	Communiqué de presse et/ou dossier de presse	Com. de terrain	Actualités site internet	Emission radio et/ou TV - Table ronde/débat	Documents dispo sur site web	Didacticiels dispos sur site web	Journal interne CRFP/GE	Affichage	Pas de COM
					Ca	dre In	stitution	inel / orga	nisation	nel						
Recettes totales par rapport au budget	Adaptation de l'AGD à la recherche de	<b>122.1</b> Adopter la loi organique de l'AGD	MEF/AGD	Sept.				X		X				X		
initialement approuvé Note : D	performance	122.2 Vulgariser la loi organique de l'AGD	AGD	Déc.						X		X		X		
		122.3 Mettre en œuvre le nouvel organigramme découlant de la loi organique	MEF/AGD		Sept.					x				x		
P1-15 Efficacité du recouvrement des recettes douanières Note D+	Réduction des délais de dédouanement et simplification des procédures	et publier le Statut particulier des fonctionnaires des douanes	MEF/AGD	Juin			x	x		х		x		х		
		et publier le Code d'éthique des fonctionnaires des douanes	AGD	Sept.			x	х		х	x	x	x	х		
		122.6 Renforcer les capacités des agents des douanes	AGD	Sept.			X			x				x		
		<b>122.7</b> Mettre en place le Guichet unique	AGD	Sept.			X	X	Х	X	X	X	X	X	X	
		122.8 Établir des protocoles de facilitation avec les Opérateurs Économiques Agréés (OEA)	MEF/AGD			Septe mbre				x				x		

INDICATEUR PEFA A AMELIORER	PROBLEMES A RESOUDRE	ACTIONS PAT A REALISER	STRUCTURE RESPONSABLE	2016	2017	2018	Ateliers Séminaires	Communiqué de presse et/ou dossier de presse	Com. de terrain	Actualités site internet	Emission radio et/ou TV - Table ronde/débat	Documents dispo sur site web	Didacticiels dispos sur site web	Journal interne CRFP/GE	Affichage	Pas de COM
	Renforcement de la lutte contre la contrebande et la fraude	122.9 Doter l'AGD d'équipements de contrôle non intrusif	AGD  AGD  Direction  Générale  de la  douane  dominicaine		Sept.			x		x				×		
		et mettre en œuvre un plan directeur de lutte contre la contrebande et la fraude	AGD Direction Générale de la douane dominicaine		Sept.	Sept.	x	x		x	x	x	x	x		
		122.11 Interconnecter SYDONIA avec SIGA (Système douanier automatisé de la République dominicaine) pour les échanges d'information		Sept.				x		x	x			x		
					Systè	me d'	Informa	tion et Co	mmunic	ation						
PI-13: Transparence de l'assujettissement et des obligations fiscales c+	Accès des opérateurs économiques aux informations relatives aux obligations	Moderniser les dispositifs de communicatio n interne et externe	MEF/AGD	Sept. Déc.	Sept.					x				x		
	douanières et procédures administratives y afférentes	<b>123.2</b> Reconfigurer le	MEF/AGD  MEF/AGD	Juin Sept.						x				х		
		communicatio n (Service de presse)								X				X		

INDICATEUR PEFA A AMELIORER	PROBLEMES A RESOUDRE	ACTIONS PAT A REALISER	STRUCTURE RESPONSABLE	2016	2017	2018	Ateliers Séminaires	Communiqué de presse et/ou dossier de presse	Com. de terrain	Actualités site internet	Emission radio et/ou TV - Table ronde/débat	Documents dispo sur site web	Didacticiels dispos sur site web	Journal interne CRFP/GE	Affichage	Pas de COM
		123.4 Optimiser la capacité du Système douanier automatisé	MEF/AGD	Sept.						x				x		
		123.5 Interconnecter SYDONIA avec le système de la DGI	MEF/AGD	Sept.	Sept.					x				x		
		123.6 Sécuriser le système informatique de la douane		Sept. Déc.	Sept.					X				х		
			M	OBII	LISAT	ION	DES RE	SSOURC	ES EXT	ERNES						
				Amél	liorati	on du	Cadre o	de Gestion	ı de l'Ai	de Exter	ne					
		131.1. Renforcement des capacités de la DCE	DCE				x			х				x		
			Maitris	e des	outils	et de	s mécani	smes sur	la gestio	n de l'aic	le extern	e				
		nettre à jour de manière continue les monographies des PTF  132.1. Préparer et mettre à jour de manière continue les monographies des PTF	DEE													

### **DOMAINE II. CADRE GLOBAL DU BUDGET**

# CADRAGE MACROÉCONOMIQUE DE LA LOI DES FINANCES

## Analyse des politiques

					11	maryse u	ies pontic	lucs					
l A F r	Promotion de l'économie Absence de politiques au niveau des	211.1. Ériger la DGE en une direction générale de l'Économie	DEE MEF Primature MPCE DPES	Sept.		X	x		x	x	X	x	
	secteurs porteurs	211.2. Élaborer une stratégie de politique économique et pour les secteurs porteurs de développemen t	MEF MPCE	Sept. (2 bases)			x		x	x		x	
		en place une base de données des secteurs à promouvoir	MEF MPCE	Sept.					x			x	
		211.4. Développer des instruments de modélisation	MEF/MPCE	Janv.					x			X	
		211.5. Renforcer les capacités du personnel cadre	MEF MPCE			X			x			X	

INDICATEUR PEFA A AMELIORER	PROBLEMES A RESOUDRE	ACTIONS PAT A REALISER	STRUCTURE RESPONSABLE	2016	2017	2018	Ateliers Séminaires	Communiqué de presse et/ou dossier de	Com. de terrain	Actualités site internet	Emission radio et/ou TV - Table	Documents dispo sur site	Didacticiels dispos sur site	Journal interne CRFP/GE	Affichage	Pas de COM
			DT A				, pp.o.c	presse			ronde/débat	web	web			
51.40.5		1 1			AII	JN E I	PROG	RAMMA	MIION S	IKAIL	GIQUE					
PI-12 : Perspective pluriannuelle dans la planification budgétaire et la politique des dépenses publiques et budgétisation basée sur les politiques publiques Note : D+		Restaurer la fonction planification au MPCE	MPCE Primature OMRH	Juin												
	sectorielles assorties d'états pluriannuels des coûts des dépenses de fonctionnement et d'investissement Note: D+						X			x				x		
	Standardisation du cadre méthodologique de l'élaboration des politiques publiques															
		Revaloriser la fonction planification	MPCE / Primature	Juin			X			X				х		
		222.3 Appuyer les ministères sectoriels dans l'élaboration de stratégies sectorielles	МРСЕ	Juin	Juin Septe mbre					x				x		

INDICATEUR PEFA A AMELIORER	PROBLEMES A RESOUDRE	ACTIONS PAT A REALISER	STRUCTURE RESPONSABLE	2016	2017	2018	Ateliers Séminaires	Communiqué de presse et/ou dossier de presse	Com. de terrain	Actualités site internet	Emission radio et/ou TV - Table ronde/débat	Documents dispo sur site web	Didacticiels dispos sur site web	Journal interne CRFP/GE	Affichage	Pas de COM
		Renforcer les capacités du MPCE et des UEP dans tous les ministères sectoriels(12)	MPCE DGB		Juin		x			x				x		
		223.1 Améliorer la préparation du PIP 2016-2017	DIP DSE	Sept.	Sept.	Sept.				X				X		
		Renforcer les capacités des six UEP retenues (MEF, MPCE, MTPTC, MARNDR, MENFP ET MSPP)	DIP MPCE				x			x		x	x	x		
		<b>223.3</b> Préparer le PTI 2017 – 2019	DPESDIP MPCE	Sept.						X				X		
		223.4 Evaluer les projets des six ministères clefs à inclure dans le PTI	DIP MPCE			Sept.										
		224.1 Initier le suivi physique des projets inscrits dans le PIP	DES MPCE		Sept.					x				x		
		Implanter un système comptable et financier pour le suivi des dépenses d'investisseme nt public	DGT/MEF		Sept.			x		x		x		x		

INDICATEUR PEFA A AMELIORER	PROBLEMES A RESOUDRE	ACTIONS PAT A REALISER	STRUCTURE RESPONSABLE	2016	2017	2018	Ateliers Séminaires	Communiqué de presse et/ou dossier de presse	Com. de terrain	Actualités site internet	Emission radio et/ou TV - Table ronde/débat	Documents dispo sur site web	Didacticiels dispos sur site web	Journal interne CRFP/GE	Affichage	Pas de COM
		224.3 Mettre en place un système d'information pour la planification, la programmatio n et le suivi des projets (Système d'Information sur le Développemen t – SID)	DIP MPCE	Sept.						×				x		
		revues semestrielles de portefeuille pour chaque secteur	DIP DSE	Sept.						x				x		
		224.5 Simplifier le circuit de traitement des dépenses et passation des marchés et réduire le nombre d'étapes nécessaires au traitement d'une dépense	CSRFP	Juin						×				x		
						Con	trôle ex-	post des p	projets							
		225.1 Effectuer l'audit à posteriori des projets clôturés du PIP 2013- 2014	DES CSCCA	Déc.						x				x		

INDICATEUR PEFA A AMELIORER	PROBLEMES A RESOUDRE	ACTIONS PAT A REALISER	STRUCTURE RESPONSABLE	2016	2017	2018	Ateliers Séminaires	Communiqué de presse et/ou dossier de presse	Com. de terrain	Actualités site internet	Emission radio et/ou TV - Table ronde/débat	Documents dispo sur site web	Didacticiels dispos sur site web	Journal interne CRFP/GE	Affichage	Pas de COM
		Amélio	ration du	Cadr	e de C	Gestion	n du Sys	tème Nati	ional d'I	nvestisse	ment Pul	blic (SNI	<b>P</b> )			
		226.1 Mettre à jour du cadre légal et réglementaire	DIP/DSE							x				х		
		Renforcer les capacités du MPCE et des UEP en évaluation exante	DIP		Sept.		x			x		x		x		
		226.3 Améliorer le système de suivi – évaluation	DSE		Sept.		X			x		X		x		
		Cadre Co	nceptuel		titutio	onnel	et Persp	ectives Pl	uriannu	elles des l	Dépenses	Budgéta	aires			
PI-11 Caractère organisé et participatif du processus de préparation budgétaire	Le calendrier de préparation du budget n'est pas respecté Communication tardive des	Respecter le calendrier de préparation du budget	DGB MEF MPCE	Oct.	Oct.	Oct.										
	plafonds budgétaires provisoires et définitifs aux ministères sectoriels et aux institutions	231.2 Systématiser la lettre de cadrage budgétaire	MEF PM	Oct.	Oct.	Oct.										

INDICATEUR PEFA A AMELIORER	PROBLEMES A RESOUDRE	ACTIONS PAT A REALISER	STRUCTURE RESPONSABLE	2016	2017	2018	Ateliers Séminaires	Communiqué de presse et/ou dossier de presse	Com. de terrain	Actualités site internet	Emission radio et/ou TV - Table ronde/débat	Documents dispo sur site web	Didacticiels dispos sur site web	Journal interne CRFP/GE	Affichage	Pas de COM
PI-12: Perspective pluriannuelle dans la planification budgétaire et la politique des dépenses publiques et budgétisation basée sur les politiques publiques publiques Note: D+	Absence de perspectives pluriannuelles des dépenses de l'État.	231.3 Définir une stratégie d'implantation du cadre budgétaire à moyen terme et du cadre budgétaire sectoriel à moyen terme	DGF DEE MPCE	Nov.	Nov.	Nov.				x				x		
Note : D:			PRO	OGRA	MMA	ATIO	N FINAI	NCIÈRE I	ET BUI	) OGÉTIS <i>A</i>	ATION					
				Pr	océdu	ıres d	'exécutio	on des dép	oenses pi	ubliques						
PI-20 Efficacité des contrôles internes des dépenses non salariales Note : D+	Les règles et procédures d'exécution des dépenses budgétaires ne sont pas toutes observées et ne sont pas appliquées à toutes les catégories de dépense	241.1 Clarification des rôles des acteurs de la chaine d'exécution des dépenses publiques ainsi que les différentes étapes d'exécution de la dépense publique	DGB	Avril Juin						x		x		X		
		241.2 Unifier la procédure d'exécution des dépenses	DGB		Nov.	Nov.				x		X		x		

INDICATEUR PEFA A AMELIORER	PROBLEMES A RESOUDRE	ACTIONS PAT A REALISER  241.3 Respecter la règle du	STRUCTURE RESPONSABLE  DTCP/DGB	2016	2017	2018	Ateliers Séminaires	Communiqué de presse et/ou dossier de presse	Com. de terrain	Actualités site internet	Emission radio et/ou TV - Table ronde/débat	Documents dispo sur site web	Didacticiels dispos sur site web	Journal interne CRFP/GE	Affichage	Pas de COM
		service fait avant paiement								X				X		
		palement			C	)rgani	isation d	u Contrô	le Intern	e						
PI-9: Surveillance du risque budgétaire global imputable aux autres entités du secteur public.	Pas possible de dégager et de prévenir les risques budgétaires liés à la gestion des	242.1 Procéder à l'audit des entités autonomes (EP, APA)	IGF	Déc.	Déc.	8				x				x		
secteur public.	entités autonomes  Les vérifications de l'IGF ne couvrent pas toutes les grandes administrations centrales Les recommandation s des vérifications internes manquent souvent de suite	242.2 Elaborer une charte nationale de la gouvernance des finances publiques	IGF	Déc.			×	x		x	X	X		X		
	Les vérifications de l'IGF ne couvrent pas toutes les grandes administrations centrales	242.3 Elaborer un guide ou manuel des procédures d'audit et de contrôle interne	IGF	Déc.			x			x		x		x		

INDICATEUR PEFA A AMELIORER	PROBLEMES A RESOUDRE	ACTIONS PAT A REALISER	STRUCTURE RESPONSABLE	2016	2017	2018	Ateliers Séminaires	Communiqué de presse et/ou dossier de presse	Com. de terrain	Actualités site internet	Emission radio et/ou TV - Table ronde/débat	Documents dispo sur site web	Didacticiels dispos sur site web	Journal interne CRFP/GE	Affichage	Pas de COM
PI-21 Efficacité du système de vérification interne Note : D	Les recommandation s des vérifications internes	242.4 Evaluer le contrôle interne de tous les ministères sectoriels	IGF	Déc.	Déc.					x				x		
	manquent souvent de suite	242.5 Elaborer un plan de formation et le mettre en œuvre	IGF							x				x		
	1	PF	ROCÉDU.	RES I	D'EXI	ÉCUT	TON DU	BUDGE	T ET C	ONTRÔ	LE INTE	ERNE				
																?
			ORG	ANISA	ATIO	N ET	CONTI	RÔLE DE	S MAR	CHÉS P	UBLICS	ı				
						Cadı	re Légal	et Règlem	entaire							
PI-19: Passation des marchés publics: transparence, mise en concurrence et mécanismes de dépôts de plaintes. Note:	La loi existante ne détermine pas clairement les champs de compétence des différentes institutions de contrôle des marchés publics	une nouvelle loi sur les marchés publics et faire adopter et publier la nouvelle loi sur les marchés	CNMP Primature	Déc.			x	x		x	x	x		x		
D+	marches publics	publics		Sept.												

INDICATEUR PEFA A AMELIORER	PROBLEMES A RESOUDRE	ACTIONS PAT A REALISER	STRUCTURE RESPONSABLE	2016	2017	2018	Ateliers Séminaires	Communiqué de presse et/ou dossier de presse	Com. de terrain	Actualités site internet	Emission radio et/ou TV - Table ronde/débat	Documents dispo sur site web	Didacticiels dispos sur site web	Journal interne CRFP/GE	Affichage	Pas de COM
	complètes, fiables et en temps opportun n'est pas assuré	251.3 Exiger la validation de la CNMP pour tous les marchés au- dessus des seuils	DTCP MEF	Juin	Conti nu	Conti nu				x				x		
		251.4 Adopter l'arrêté instituant des procédures et des contrôles spécifiques pour les marchés publics de l'Etat d'urgence	CNMP Primature	Avril				x		x				x		
		251.5 Adopter le projet d'arrêté instituant les nouveaux seuils de passation des marchés publics	CNMP Primature	Avril						X				x		
							Cadre Iı	nstitution	nel							
	Absence d'un organe administratif indépendant en charge de l'examen des plaintes liées à la passation des marchés publics	252.1 Mettre en place le Comité de règlement des différends prévu par la loi sur les marchés publics	CNMP		Avril					x				x		

INDICATEUR PEFA A AMELIORER	PROBLEMES A RESOUDRE	ACTIONS PAT A REALISER	STRUCTURE RESPONSABLE	2016	2017	2018	Ateliers Séminaires	Communiqué de presse et/ou dossier de presse	Com. de terrain	Actualités site internet	Emission radio et/ou TV - Table ronde/débat	Documents dispo sur site web	Didacticiels dispos sur site web	Journal interne CRFP/GE	Affichage	Pas de COM
		]	BUDGET	PRO	GRA	MME	ET GE	·	XÉE SU	R LES F		ATS				
							Cadre	conceptu	el							
	Absence de performance	261.1 Elaborer une stratégie de mise en œuvre du nouveau régime financier et d'un plan d'action 261.2 Mettre en œuvre le plan d'action issu de la stratégie	DGB et toutes autres entités concernées	Juin Déc.	Janv.		X			x				x		
				DON	MAINE	E III. 7	RESOF	RERIE ET	СОМР	TABILIT	E					
					LE	COM	IPTE UN	NIQUE D	U TRÉS	OR						
						Cadı	e Légal	et Réglen	nentaire							
		311.1 Elaboration du manuel de procédures des dépenses et des ressources	DTCP	Mars						х				x		

INDICATEUR PEFA A AMELIORER	PROBLEMES A RESOUDRE	ACTIONS PAT A REALISER	STRUCTURE RESPONSABLE	2016	2017	2018	Ateliers Séminaires	Communiqué de presse et/ou dossier de presse	Com. de terrain	Actualités site internet	Emission radio et/ou TV - Table ronde/débat	Documents dispo sur site web	Didacticiels dispos sur site web	Journal interne CRFP/GE	Affichage	Pas de COM
		311.2 Clôturer tous les comptes courants de tous les ministères sectoriels	DTCP			Oct.				x				х		
							Cadre Iı	1stitution	nel							
PI-7: importance des opérations non rapportées de l'administration centrales Note: D	Des ressources sont générées et utilisées directement dans certaines institutions et administrations	312.1 Elaborer une stratégie d'implémentati on des postes comptables du Trésor dans les départements	CPCNC	Sept.				x		x				x		
	Les opérations sur les comptes bailleurs ne sont pas suivies par le Trésor	312.2 Création du poste comptable pilote départemental de l'Artibonite	CPCNC		Sept.			х		x				x		
		a12.3 Réviser les conventions entre l'Etat et les Bailleurs pour analyser et fixer des modalités d'intégration de leurs comptes au CUT	DIT		Mars					x				x		
		312.4 Intégrer les institutions qui génèrent des Fonds propres au CUT	CPCNC	Mars				х		x				x		

INDICATEUR PEFA A AMELIORER	PROBLEMES A RESOUDRE	ACTIONS PAT A REALISER	STRUCTURE RESPONSABLE	2016	2017	2018	Ateliers Séminaires	Communiqué de presse et/ou dossier de presse	Com. de terrain	Actualités site internet	Emission radio et/ou TV - Table ronde/débat	Documents dispo sur site web	Didacticiels dispos sur site web	Journal interne CRFP/GE	Affichage	Pas de COM
		312.5	CPCNC et													
		Signature des	Unité													
		responsables	Infor-													
		des postes	matique							Х				Х		
		comptables sur								^				^		
		les chèques														
		émis sur														
		SYSDEP														
						S	ystème d	'Informa	tion							
PI-23 Régularité	Le solde du	313.1	DGTCP	Mars	Mars											
et respect des	compte du	Déterminer	BRH													
délais pour les	Trésor à la BRH à	avec précision														
opérations de	la mise en place	le solde de														
rapprochement	du CUT n'est pas	départ du CUT														
des comptes	connu	<b>313.2</b> Avoir	CPCNC	Oct.	Oct.											
		quotidienneme														
		nt les														
		informations								\ \						
		sur les								X				X		
		ressources														
		collectées au														
		niveau des														
		départements	501													
		<b>313.3</b> Réaliser	DSI													
		les interfaces	Unité													
		avec les autres	Infor-													
		logiciels	matique													
			BRH													
			DGTCP DGI													
			AGD							v				v		
										X				X		

INDICATEUR PEFA A AMELIORER	PROBLEMES A RESOUDRE	ACTIONS PAT A REALISER	STRUCTURE RESPONSABLE	2016	2017	2018	Ateliers Séminaires	Communiqué de presse et/ou dossier de presse	Com. de terrain	Actualités site internet	Emission radio et/ou TV - Table ronde/débat	Documents dispo sur site web	Didacticiels dispos sur site web	Journal interne CRFP/GE	Affichage	Pas de COM
			GEST]	ION D	)E LA	TRÉ	SORER	IE ET DI	E LA DE	TTE PU	BLIQUE	E				
						G	estion d	e la trésoi	rerie							
PI-16 Prévisibilité	Pas de réelle	<b>321.1</b> Élaborer	DTD	Fév.												
de la disponibilité	gestion	la	DGB													
des fonds avant	prévisionnelle	programmatio	et les													
	de trésorerie.	n annuelle	ministères							Х				Х		
dépenses	Fiabilité et	mensualisée	sectoriels							<b>7</b>				<b>7</b>		
Note : D	fréquence des informations	des dépenses consolidées														
	périodiques	des Secteurs														
		<b>321.2</b> Réaliser	DTD	Cont.												
	de l'exercice aux	un suivi	DGB													
	MDA sur le	exhaustif des	et les											74		
	plafond	encaissements	ministères							X				X		
	d'engagement	et	sectoriels													
		décaissements														
		<b>321.3</b> Aligner	DTD	Juin												
		le plan	DGB													
		d'émission de	et les							X				X		
		Bons du Trésor avec le Plan de	ministères sectoriels													
		Trésorerie	sectorieis													
		321.4 Instituer	DTD													
		un comité de	DGB													
		trésorerie et le	et les													
		rendre	ministères													
		fonctionnel	sectoriels													
							X	Х		Х				Х		
							<b>A</b>	^		^				•		
							Gestion	de la det	te							

INDICATEUR PEFA A AMELIORER	PROBLEMES A RESOUDRE	ACTIONS PAT A REALISER	STRUCTURE RESPONSABLE	2016	2017	2018	Ateliers Séminaires	Communiqué de presse et/ou dossier de presse	Com. de terrain	Actualités site internet	Emission radio et/ou TV - Table ronde/débat	Documents dispo sur site web	Didacticiels dispos sur site web	Journal interne CRFP/GE	Affichage	Pas de COM
PI-17 : Suivi et	Amélioration du	322.1 Réaliser	DTD		Cont.			p.cooc								
gestion de la	mécanisme de	une analyse de														
trésorerie, des	contraction des	viabilité de la								Х				Х		
dettes et des	prêts et d'octroi	dette tous les								^				^		
garanties	des garanties	ans														
Note : D+	Amélioration de															
	la qualité de	322.2 Élaborer		Déc.												
	l'enregistrement	une stratégie														
	des données sur	d'endettement														
	la dette et les	322.3Installer	DTD	Sept.	Déc.											
	rapports y	et mettre en						v		V				v		
	afférents	opération la						X		X				X		
	Accès du public à l'information sur	version SYGADE 6														
	la dette publique	322.4 Produire	DTD			Déce										
	la actic publique	et publier des	טוט			mbre										
		bulletins														
		trimestriel et								X		X		X		
		annuel de la														
		dette														
		<b>322.5</b> Créer un	DTD													
		site Internet						v		V				v		
		pour la Dette						X		X				X		
		Publique														
		322.6 Réaliser	DTD													
		une évaluation														
		du marché						X		X				X		
		primaire des														
		bons du Trésor														
							COMP	TABILIT	`É							
					Rè	gleme	ntation (	des autres	ressour	ces						
PI-7: importance	Intégration dans	<b>331.1</b> Recenser	DTCP	Juin												
des opérations	les opérations de		DGB	Sept.												
non rapportées	Trésor les	ressources	235													
de	ressources	recouvrées en														
l'administration	générées et	dehors du								X						
centrales	utilisées	circuit des														
Note : D	directement par	régies														
	certaines	financières														

INDICATEUR PEFA A AMELIORER	PROBLEMES A RESOUDRE	ACTIONS PAT A REALISER	STRUCTURE RESPONSABLE	2016	2017	2018	Ateliers Séminaires	Communiqué de presse et/ou dossier de presse	Com. de terrain	Actualités site internet	Emission radio et/ou TV - Table ronde/débat	Documents dispo sur site web	Didacticiels dispos sur site web	Journal interne CRFP/GE	Affichage	Pas de COM
	institutions et administrations Des ressources	<b>331.2</b> Élaborer un cadre légal et	DTCP DCP		Déc.											
	sont encaissées et utilisées en dehors du circuit normal des recettes et des dépenses de l'Etat	règlementaire pour les régies de recettes et régie de dépenses	CPCNC				X	x		x		x		x		
		<b>331.3</b> Créer les régies de recettes et dépenses	DTCP DCP CPCNC				x	x		x				x		
	•	•		Nor	malis	ation	comptab	le et redd	lition de	s compte	S			•		
PI-25 : Qualité et respect de la production des balances et compte de gestion dans les délais Note : D		Bigging and a second a second and a second a	CPCNC	Juin						x				x		
		332.2 Normalisation comptable	CPCNC	Mars Sept.						X				X		
		a32.3 Élaborer cadre légal et règlementaire relatif au format, au contenu et aux modalités du compte de gestion des comptables publics	CPCNC	Mars			x			x				x		

INDICATEUR PEFA A AMELIORER	PROBLEMES A RESOUDRE	ACTIONS PAT A REALISER	STRUCTURE RESPONSABLE	2016	2017	2018	Ateliers Séminaires	Communiqué de presse et/ou dossier de presse	Com. de terrain	Actualités site internet	Emission radio et/ou TV - Table ronde/débat	Documents dispo sur site web	Didacticiels dispos sur site web	Journal interne CRFP/GE	Affichage	Pas de COM
		332.4 Produire	CPCNC													
		à bonne date														
		les comptes de														
		gestion des														
		comptables														
		publics du														
		Trésor														

## **DOMAINE IV. GOUVERNANCE DES FINANCES LOCALES**

# BUDGET DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

## **Budget des collectivités Territoriales**

Pratiques non	<b>411.1</b> Elaborer	UCREF	avrii											
règlementées	un projet	Service												
	d'arrêté sur la	Juridique												
Vide juridique en	préparation et	MICT							X				X	
termes de	l'exécution du													
règlementation	budget des													
des budgets	communes													
locaux	411.2	FL/DCT	juillet											
	Généraliser													
Appropriation	progressiveme													
des avancées	nt l'utilisation					X	X		X				X	
technologiques	de Civitax dans													
en matière	toutes les													
d'élaboration,	communes													
d'exécution et de	441.3	FL/DCT	Sept.	Sept.	Sept.									
suivi budgétaire	Vulgariser les						V	V	v	V	v	V	V	
	budgets						X	X	X	X	X	X	X	
Communication	communaux													
et transparence	<b>421.1</b> Elaborer	Sous-	Sept.											
locale	un guide	directions												
	méthodologiqu	des				V			v		V		V	
Déficience dans	e sur la	Finances				X			X		X		X	
la	mobilisation	Locales												
standardisation	fiscale													

INDICATEUR PEFA A AMELIORER	PROBLEMES A RESOUDRE	ACTIONS PAT A REALISER	STRUCTURE RESPONSABLE	2016	2017	2018	Ateliers Séminaires	Communiqué de presse et/ou dossier de presse	Com. de terrain	Actualités site internet	Emission radio et/ou TV - Table ronde/débat	Documents dispo sur site web	Didacticiels dispos sur site web	Journal interne CRFP/GE	Affichage	Pas de COM
	des pratiques de mobilisation fiscale  Absence totale de données toponymique sur les communes  Certaines	421.2 Mettre en place une banque de données toponymiques sur les communes pour faciliter les activités de mobilisation	MICT DCT CNIGS Personnel Municipal	Septe mbre	Septe mbre Octob re	Septe mbre	x			x				x		
	ressources sont encaissées et utilisées en dehors du circuit normal des recettes et des dépenses	fiscale  421.3 Mettre en place des procédures de gestion des recettes non fiscales	FL UCREF DCT	Sept.			X			х				x		
	Les données budgétaires des collectivités territoriales ne sont pas	421.4 Élaborer et publier un bulletin annuel sur les statistiques des recettes communales	FL UCREF DCT	Juin				x		х		x		x		
	collectées pour être centralisées puis consolidées avec les données budgétaires centrales	régissant la CFPB	FL DCT PTF	Sept.	Sept.	Sept.	x			x		x		x		
	Méconnaissance des nouvelles dispositions du texte sur la CFPB Insuffisance des	Entreprendre une campagne de mobilisation fiscale dans 45 communes	SDFGPT SDFL	Mars				x	X	x	X			x	X	

Post								•									
administrations communates sessions de sessions de sessions de sessions de sessions de la majorité des nouveaux élus locaux s'us locaux s'		PROBLEMES A RESOUDRE			2016	2017	2018		de presse et/ou dossier de			et/ou TV - Table	dispo sur site	dispos sur site		Affichage	Pas de COM
Communales   Sessions de formation et de la majorité de souveaux élus locaux su s'affaires locales   Comptable la majorité des coulectrivités territoriales		recettes des	421.7	PTF													
Méconaissance de la majorité des nouveaux élus locaux des affaires locales  **Tomparance des relations intergouverneme comptable acumunus Note: C+**    Les données budgétaires des collectrioriales not pas collectrioriales not pas collectrioriales not pas collectries pour être centralies.    Les données budgétaires des collectrioriales not pas collectries pour être centralies experie comptable adapté dans collectries pour être centralies.    Les données budgétaires des conceptable acule des comptable acule des comptable acule des pair en tendant la prise en charge acule comptable adapté dans collectries par le réseau des par le réseau des comptables addes comptable addes congrable addes congrables acule des contrales.    Les données budgétaires des contrales acule des comptable adapté dans collectries puis consolides par le réseau des comptables addes comptables addes congrables acule des congrables par le réseau des congrables publics du la gestion publica des conservations publicades que la gestion publicade publicades que la gestion publicade publica			_														
Méconaissance de la majorité des nouveaux élus locaux de la majorité de souveaux élus locaux de la majorité de souveaux élus locaux de la majorité des nouveaux élus locaux de la majorité des collectivités territoriales  EVALUATION DE LE CONTRON DE LE CTIVITÉS TERRITORIALES  EP-8: Compatable compatable compatable compatable communal nutregrouverne nales nouveaux elus locaux des collectivités communal en la collectivités territoriales  El es données des collectivités territoriales des contrales des collectivitée territoriales des collectivitée des collectivi		communales	sessions de														
de la majorité des nouveaux élus locaux des affaires locales nouveaux élus locaux elus elus elus elus elus elus elus elus																	
des nouveaux elus locaux des affaires locales  COMPTABILITÉ DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES  Comptabilité des collectivités territoriales  PI-8: Transparence des relations nutrergouverneme ntales Note: C+  Les données budgétaires des collectivités territoriales ne sont pas collectées pour être centralisées avec les données budgétaires des avec les données budgétaires en comptable in sont pas collectivités territoriales en comptable communes  Les données budgétaires des avec les données budgétaires des avec les données contralisées are les données public comptable comptable comptable pais comptable comptable comptable comptable comptable comptable pais comptable comptable comptable comptable comptable pais comptable comptable comptable comptable comptable par le réseau des comptables public du la gestion de la gestion de la gestion des comptables par le réseau des public du la comptable des collectivité territoriales par le réseau des public du la comptable des collectivité territoriales public du la comptable des collectivités territoriales public des collectivités territoriales public des collectivités territoriales public du la comptable des collectivités territoriales public des co								X	X		X	X			X		
## Comptable adapted ans consolidees averlaise sources of comptable and a such a source and a such a such a source and a such a such a source and a source and a such a source and a source																	
COMPTABILITÉ DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES    PI-8:																	
COMPTABILITÉ DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES  Comptabilité des collectivités territoriales  PI-8: Transparence des relations untergouverneme comptable comptable actuel des collectivités territoriales  Note : C+  Les données budgétaires des sont pas collectés pour être centralisées puis consolidées avec les données budgétaires centrales.  PTF  A33.2 Mettre en place un système en place un système comptable adapté dans collectées pour être centralisées puis consolidées avec les données budgétaires centrales.  A33.2 Mettre en place un système en place un système comptable adapté dans collectées pour le recentralisées pudgétaires centrales.  A33.2 Mettre en place un système en place un système en place un financière et comptable des collectivité territoriales par le réseau des comptables par le réseau des comptables publics du			locaux														
PP-8: Transparence des relations intergouverneme ntales Note: C+  Les données budgétaires des collectivités territoriales ne sont pas puis consolidées avec les données budgétaires centrales.  Les données budgétaires des collectivités en en place un sont pas quis consolidées avec les données budgétaires centralisées pous consolidées avec les données budgétaires centrales.  Les données budgétaires des collectivités système comptable and les communes  DTCP PFF  DCT PFF  Sept. Oct.  PFF  Comptable des collectivités territoriales  PFF  A33.2 Mettre den place un comptable des collectivités en attendant la principal des collectivité territoriales par le réseau des comptables publics du les comptables publics du les comptables publics du les comptables publics du les comptables des comptables publics du les comptables des comptables des comptables publics du les comptables des comptables publics du les comptables des comptables de		affaires locales															
PI-8: Transparence des relations untergouvernementales Note : C+  Les données budgétaires des collectivités territoriales puis consolidées avec les données budgétaires centrales.  Centrales.  Les données budgétaires des collectées pour être centralisées puis consolidées avec les données budgétaires centrales.  Centrales.  Les données budgétaires des collectées pour être centralisées puis consolidées avec les données budgétaires centrales.  Centrales.  Les données budgétaires des collectées pour être centralisées puis consolidées avec les données budgétaires comptable des collectivité territoriales par le réseau des comptables publics du				CON	<b>ІРТА</b>	BILIT	ΓÉ DE	ES COLI	LECTIVI	TÉS TE	RRITOF	RIALES					
Transparence des relations intergouverneme ntales Note : C+  Les données budgétaires des collectivités territoriales notes obudgétaires en attendant la puis consolidées pour les communes  Les données budgétaires des collectes pour etre centralisées puis consolidées avec les données budgétaires centrales.  Les données budgétaires des collectivités territoriales ne sont pas collectes pour les comptable adapté dans en attendant la prise en charge de la gestion financière et comptable des collectivité territoriales en par le réseau des comptables publics du						Comp	ptabil	ité des c	ollectivité	s territo	riales						
Transparence des relations intergouverneme ntales Note : C+  Les données budgétaires des collectivités territoriales ne sont pas vec les données avec les données budgétaires centrales.  Les données budgétaires des collectivités territoriales ne sont pas collectes pour les comptable adapté dans en attendant la prise en charge de la gestion financière et comptable des collectivité territoriales en attendant la prise en charge de la gestion financière et comptable des collectivité territoriales en par le réseau des comptables publics du	PI-8:	Uniformisation	<b>433.1</b> Evaluer	DCT	Juin								_				
intergouverneme ntales Note : C+  Les données budgétaires des collectivités sont pas collectées pour être centralisées avec les données budgétaires des comtable de la gestion financière et comptable par le réseau des publics du	Transparence des	du système	le système	SDFL													
Integroverheine notales Note: C+  Les données budgétaires des collectivités collectivités or adapté dans en attendant la prise en charge de la gestion budgétaires des avec les données budgétaires centrales.  Les données budgétaires de en place un comptable avec les communes en attendant la prise en charge de la gestion financière et comptable des collectivité territoriales par le réseau des publics du	relations	comptable	comptable								v				v		
Note : C+  Les données budgétaires des collectivités sustème comptable adapté dans les communes en attendant la prise en charge des contrales.  Les données budgétaires collectivités système comptable adapté dans les communes en attendant la prise en charge de la gestion financière et comptable sont pas centrales.  Les données budgétaires collectivités en comptable des comptable sprise en charge de la gestion financière et comptable sprile réseau des comptables publics du	intergouverneme	communal	actuel des								X				X		
Les données budgétaires des collectivités en place un système territoriales ne sont pas collectées pour être centralisées puis consolidées avec les données budgétaires centrales.  Les données budgétaires des collectivité territoriales par le réseau des comptable spublics du	ntales		communes														
budgétaires des collectivités système territoriales ne sont pas collectées pour être centralisées puis consolidées avec les données budgétaires centrales.  Centrales.  En place un système comptable adapté dans les communes en attendant la prise en charge de la gestion financière et comptable des collectivité territoriales par le réseau des comptables publics du	Note : C+																
collectivités territoriales ne sont pas collectées pour être centralisées avec les données budgétaires centrales.  centrales.  comptable adapté dans les communes en attendant la prise en charge de la gestion financière et comptable des collectivité territoriales par le réseau des comptables publics du					Sept.	Oct.											
territoriales ne sont pas collectées pour être centralisées puis consolidées avec les données budgétaires centrales.  centrales.  comptable adapté dans les communes en attendant la prise en charge de la gestion financière et comptable des collectivité territoriales par le réseau des comptables publics du																	
sont pas collectées pour être centralisées puis consolidées avec les données budgétaires centrales.  comptable des collectivité territoriales par le réseau des comptables publics du				PTF													
collectées pour être centralisées puis consolidées avec les données budgétaires centrales.  centrales.  centrales.  les communes en attendant la prise en charge de la gestion financière et comptable des collectivité territoriales par le réseau des comptables publics du																	
être centralisées puis consolidées avec les données budgétaires centrales.  Centrales.  en attendant la prise en charge de la gestion financière et comptable des collectivité territoriales par le réseau des comptables publics du  X  X  X  X  X  X  X  X  X  X  X  X  X			· ·														
puis consolidées avec les données de la gestion financière et centrales.  Comptable des collectivité territoriales par le réseau des comptables publics du																	
avec les données budgétaires financière et comptable des collectivité territoriales par le réseau des comptables publics du																	
budgétaires financière et centrales. comptable des collectivité territoriales par le réseau des comptables publics du		·															
centrales.  comptable des collectivité territoriales par le réseau des comptables publics du											X				X		
collectivité territoriales par le réseau des comptables publics du		_															
territoriales par le réseau des comptables publics du		Certu ales.															
par le réseau des comptables publics du																	
des comptables publics du																	
comptables publics du la																	
publics du publics du																	
			Trésor														

INDICATEUR PEFA A AMELIORER	PROBLEMES A RESOUDRE	ACTIONS PAT A REALISER	STRUCTURE RESPONSABLE	2016	2017	2018	Ateliers Séminaires	Communiqué de presse et/ou dossier de presse	Com. de terrain	Actualités site internet	Emission radio et/ou TV - Table ronde/débat	Documents dispo sur site web	Didacticiels dispos sur site web	Journal interne CRFP/GE	Affichage	Pas de COM
	Quasi absence de comptes administratifs dans les communes	433.3 Produire des comptes administratifs consolidés	Budget & Contrôle DCT PTF	Juin						x				x		
	Problèmes de gestion du patrimoine municipal	433.4 Elaborer un manuel de procédures sur la comptabilité de matières	FL DCT		Mars		x			x				x		
		433.5 Former les Comptables Payeurs en comptabilité des matières	SDFGPT SDFL PTF				x			x				x		
			CC	NTR	ÔLE	DES	COLLE	CTIVITÉ	S TER	RITORIA	ALES					
			R	Ration	alisati	ion d	u contrô	le des coll	ectivités	territori	ales					
	Des contrôles multiples sont exercés sur les collectivités territoriales	Entreprendre une étude sur l'harmonisatio n des attributions et compétences des différents contrôles exercés sur les collectivités territoriales et définir une stratégie de mise en application des conclusions du rapport	UCREF FL DCT		Oct.		X			x				x		

INDICATEUR PEFA A AMELIORER	PROBLEMES A RESOUDRE	ACTIONS PAT A REALISER	STRUCTURE RESPONSABLE	2016 VINE V	2017 V I F	2018 CON	Ateliers Séminaires	Communiqué de presse et/ou dossier de presse	Com. de terrain	Actualités site internet	Emission radio et/ou TV - Table ronde/débat	Documents dispo sur site web	Didacticiels dispos sur site web	Journal interne CRFP/GE	Affichage	Pas de COM
			DOMP					DE LA				•				
						Co	ntrôles (	et coordin	ation							
PI-26 : Étendue, Nature et suivi vérification externe Note : D	Les contrôles sur les EP et ANA ne portent sur un grand nombre transmission du rapport sur l'examen du projet de loi de règlement au Parlement.  Le suivi de la mise en œuvre des recommandation s n'est pas assuré  Les états financiers ne sont pas examinés	511.1 Établir un programme de vérification des EP, ANA, annuel et l'exécuter 511.2 Mettre en place un cadre de coordination et de concertation entre les différents organes de contrôle (ULCC, UCREF et IGF) et autres structures de vérification et d'audit en place dans les ministères.	CSCCA	Déc.	Cont.					x				x		
		511.3 Transmettre systématiquem ent au Parlement le rapport sur l'examen du projet de loi de règlement	CSCCA		Cont.			x		x				x		

INDICATEUR PEFA A AMELIORER	PROBLEMES A RESOUDRE	ACTIONS PAT A REALISER	STRUCTURE RESPONSABLE	2016	2017	2018	Ateliers Séminaires	Communiqué de presse et/ou dossier de presse	Com. de terrain	Actualités site internet	Emission radio et/ou TV - Table ronde/débat	Documents dispo sur site web	Didacticiels dispos sur site web	Journal interne CRFP/GE	Affichage	Pas de COM
		511.4 Systématiser la production de rapports de suivi d'exécution des recommandati ons issues des vérifications	CSCCA	Avril						x				x		
		511.5 Arrêter un plan d'examen des états financiers reçus	CSCCA							x				x		
				(	CONT	ΓRÔL	E DU PO	OUVOIR	LÉGISI	LATIF						
		res	pect des	autori	isatio	ns du	pouvoir	législatif (	et amélio	oration d	e l'inforn	nation				
PI-27 Examen de la loi de finance annuelle par le parlement Note : C  PI-6 Exhaustivité des informations contenues dans la documentation	Les règles autorisent des réallocations administratives en cours d'exercice jusqu'à 20% des crédits alloués.	Respecter la limite fixée à 10% prévue par la nouvelle réglementation pour les transferts et virements de crédits	DGF MEF Loi de règlement	Déc.	Cont.			x		x				x		

INDICATEUR PEFA A AMELIORER	PROBLEMES A RESOUDRE	ACTIONS PAT A REALISER	STRUCTURE RESPONSABLE	2016	2017	2018	Ateliers Séminaires	Communiqué de presse et/ou dossier de presse	Com. de terrain	Actualités site internet	Emission radio et/ou TV - Table ronde/débat	Documents dispo sur site web	Didacticiels dispos sur site web	Journal interne CRFP/GE	Affichage	Pas de COM
budgétaire	projet de loi de règlement au Parlement transmission au Parlement des informations requises par les textes	512.2 Fournir les documents qui doivent accompagner le projet de loi de finances conformément au décret relatif à la préparation et à l'exécution des LdF	DGF MEF Projet de loi de finances	Sept.	Cont.			presse			ronde/débat					

INDICATEUR PEFA A AMELIORER	PROBLEMES A RESOUDRE	ACTIONS PAT A REALISER	STRUCTURE RESPONSABLE	2016	2017	2018	Ateliers Séminaires	Communiqué de presse et/ou dossier de presse	Com. de terrain	Actualités site internet	Emission radio et/ou TV - Table ronde/débat	Documents dispo sur site web	Didacticiels dispos sur site web	Journal interne CRFP/GE	Affichage	Pas de COM
				RI	ENFO	RCE	MENT D	E LA TR	ANSPA	RENCE						
			]	Renfo	rceme	ent du	cadre d	e la lutte (	contre la	corrupt	ion					
		et faire adopter les lois portant : - organisation et fonctionnement de l'Unité de Lutte contre la Corruption - protection des dénonciateurs et témoins - Extradition - entraide judiciaire - recouvrement des biens mal acquis		Déc.			X	X	X	x	X	X	x	X	X	

INDICATEUR PEFA A AMELIORER	PROBLEMES A RESOUDRE	ACTIONS PAT A REALISER	STRUCTURE RESPONSABLE	2016	2017	2018	Ateliers Séminaires	Communiqué de presse et/ou dossier de presse	Com. de terrain	Actualités site internet	Emission radio et/ou TV - Table ronde/débat	Documents dispo sur site web	Didacticiels dispos sur site web	Journal interne CRFP/GE	Affichage	Pas de COM
		532.1 Créer un service chargé des plaintes et des dénonciations et les outils de gestion	ULCC Assemblée Nationale	Déc.				ргезие		X	TOTAL CONTRACTOR OF THE PARTY O			X		
			DOMAIN					ORMATIC				AT				
						cadr	e institu	itionnel e	t études							
	Absence d'une structure forte dotée d'un personnel technique compétent et de matériels performants	par un acte administratif de l'Unité informatique en Direction du Système d'Information et de la Communicatio n (DSIC) est informatisée	MEF Primature	Avril				x		x	x			x		

INDICATEUR PEFA A AMELIORER	PROBLEMES A RESOUDRE	ACTIONS PAT A REALISER	STRUCTURE RESPONSABLE	2016	2017	2018	Ateliers Séminaires	Communiqué de presse et/ou dossier de presse	Com. de terrain	Actualités site internet	Emission radio et/ou TV - Table ronde/débat	Documents dispo sur site web	Didacticiels dispos sur site web	Journal interne CRFP/GE	Affichage	Pas de COM
		<b>611.2</b> Faire une étude d'implantation	MEF/ Primature	Avril												
		du DATA CENTER														
		611.3 Élaborer le Plan de formation informatique du MEF	DSIC	Avril			X			x				x		
		en place d'un logiciel de gestion de la balance des paiements	DEE/IHSI	Avril						x				x		
		en place d'un logiciel de gestion des études Économiques	DSI	Déc.				x		x				x		
		état des lieux portant sur l'amélioration des réseaux locaux et des réseaux étendus au niveau de PAP	MEF							x				x		
		611.7 Mettre un portail d'information sécurisé au grand public	MEF					x		x	x			x		

INDICATEUR PEFA A AMELIORER	PROBLEMES A RESOUDRE	ACTIONS PAT A REALISER	STRUCTURE RESPONSABLE	2016	2017	2018	Ateliers Séminaires	Communiqué de presse et/ou dossier de presse	Com. de terrain	Actualités site internet	Emission radio et/ou TV - Table ronde/débat	Documents dispo sur site web	Didacticiels dispos sur site web	Journal interne CRFP/GE	Affichage	Pas de COM
					API	PLIC	ATIONS	TRANS	VERSAI	LES						
					(	Conce	ption O	pérationn	alisation	l						
	Mutualisation des moyens Cohérence et la transmission automatisée des données à tous les niveaux de la chaîne de préparation et	621.1 Mettre en place un logiciel intégré de gestion budgétaire et comptable (IFMIS) pour le MEF 621.2	DSIC							x				x		
	d'exécution des dépenses	Développer un système informatisé de gestion des marchés publics et des interfaces à mettre en place avec les autres bases de données opérationnelle s de dépenses publiques et gestion de la trésorerie	CNMP CSCCA							X				x		
		Développer des interfaces avec le logiciel SID du Ministère de Planification et de la Coopération	DSIC OMRH			Juin Déc.		x		x				x		
		<b>621.4</b> Modifier le logiciel SYSPAY	DSIC	Mars						X				X		

INDICATEUR PEFA A AMELIORER	PROBLEMES A RESOUDRE	ACTIONS PAT A REALISER	STRUCTURE RESPONSABLE	2016	2017	2018	Ateliers Séminaires	Communiqué de presse et/ou dossier de presse	Com. de terrain	Actualités site internet	Emission radio et/ou TV - Table ronde/débat	Documents dispo sur site web	Didacticiels dispos sur site web	Journal interne CRFP/GE	Affichage	Pas de COM
		621.5 Mettre en œuvre d'un logiciel centralisé de gestion des données statistiques	DSIC					x		x				x		
		621.6 Définir le Plan d'Infrastructur e logicielle de base et des méthodologies à employer	DSIC							x				х		
		621.7 Mettre en place des divers tableaux de bord du Ministère et d'un outil décisionnel (Data warehouse)	DSIC							x				x		
		waremousey				DIM	ENSIO	N TECH	NIQUE							
							Sécurit	é et résea	u							
	Sécurité informatique	<b>631.1</b> Mise en place de la PSSI	DSIC	Déc.						X				X		
		631.2 Étendre les réseaux LAN centraux et Départementa ux	MEF	Déc.						x				x		
		<b>631.3</b> Étendre des réseaux WAN	MEF	Déc.						X				x		

INDICATEUR PEFA A AMELIORER	PROBLEMES A RESOUDRE	ACTIONS PAT A REALISER	STRUCTURE RESPONSABLE	2016	2017	2018	Ateliers Séminaires	Communiqué de presse et/ou dossier de presse	Com. de terrain	Actualités site internet	Emission radio et/ou TV - Table ronde/débat	Documents dispo sur site web	Didacticiels dispos sur site web	Journal interne CRFP/GE	Affichage	Pas de COM
	Mutualisation	631.4	DSIC	Déc.												
	des moyens et	Implémenter														
	interfaçage des	un DATA CENTER								Х				X		
	applications	(Centre de								<b>A</b>				<b>A</b>		
		Traitement des														
		données)														
		<b>631.5</b> Mettre	DSIC													
		en place le	DSIC													
		Plan														
		d'Infrastructur								X				X		
		e logiciel sur le														
		data Center du														
		Ministère														
	SUPPORT ET REFERENTIELS COMMUNS  Supports et référentiels communs															
						uppo	rts et rei	erentiels (	commun	IS						
		<b>641.1</b> Mettre	MEF		Déc.											
		en place d'un								v				V		
		logiciel de								X				X		
		gestion du courrier														
		641.2 Mettre	MEF		Juin											
		en place d'un	IVIEF		Juin											
		logiciel de														
		gestion des														
		achats et des														
		stocks (Supply								X				X		
		chain)														
						(	COMMI	JNICATI	ON							

INDICATEUR PEFA A AMELIORER	PROBLEMES A RESOUDRE	ACTIONS PAT A REALISER	STRUCTURE RESPONSABLE	2016	2017	2018	Ateliers Séminaires	Communiqué de presse et/ou dossier de presse	Com. de terrain	Actualités site internet	Emission radio et/ou TV - Table ronde/débat	Documents dispo sur site web	Didacticiels dispos sur site web	Journal interne CRFP/GE	Affichage	Pas de COM
		65.1 Mise en place d'une structure de gestion du changement	DSI OMRH	Déc.	Déc.			Х		х	Tollue/debat			x		
		(CONDUITE DU CHANGEMENT 65.2 Mise en place d'une structure d'échange d'UXP entre les différents	OMRH	Déc.						х				х		
		ministères  65.3 WEB déclaration et E-paiement	MEF				X	х		х	X	X	х	х		
		65.5 Développemen t des sites WEB statiques et interactifs du MEF	MEF		Déc.					x				x		
		65.6 Mise en place d'un outil de travail collaboratif	MEF				X			х		х	x	х		

## **TABLE DES ANNEXES**

Annexe 1: Liste des médias en Haïti

Annexe 2: Principe de fonctionnement du site internet de la CRFPGE

Annexe 3: Liste des prestataires en communication

Annexe 4 : Communiqué de presse type

Annexe 5: Dossier de presse type

Annexe 6: Termes de référence pour le recrutement d'un expert local en communication

## **PAYSAGE MEDIATIQUE EN HAITI**

(Source http://www.haitimedia.com/liste-des-medias-en-haiti)

#### **QUOTIDIENS**

Le Matin Le Nouvelliste

#### **HEBDOMADAIRES**

Haiti Liberté
Haiti Observateur
Haiti Progrès
Haitian Times
Jounal Libèté
Le Messager du Nord-Ouest
Le Moniteur
L'Union

## **MENSUELS, TRIMESTRIELS**

Ayiti Fanm Bon Nouvèl Boukan Bulletin de Liaison Conjonction Journal of Haitian Studies MOUN Optique

## **STATIONS DE RADIO: PORT-AU-PRINCE**

Radio Adventiste

Radio Antilles Internationales

Radio Boukman

Radio Cacique

Radio Caraibes

Radio Céleste

Radio Communauté Haitienne (RCH)

Radio Galaxie

Radio Ginen

Radio Haiti-Inter

Radio Ibo FM

Radio Kadans FM

Radio Kiskeya

Radio Lakansyèl

Radio Lumière

Radio Magic Stéréo

Radio Maximum FM

Radio Mélodie

Radio Métropole

Radio Nationale d'Haiti

Radio Planète Kreyòl

Radio Plus

Radio Port-au-Prince

Radio Scoop FM

Radio Signal FM

Radio Soleil

Radio Solidarité

Radio Superstar

Radio Sweet FM

Radio Timoun

Radio Tropic FM

Radio Tropicale Internationale

Radio Univers

Radio Vision 2000

Voix de l'Espérance

**RFM** 

## **STATIONS DE RADIO: PROVINCES**

#### **DEPARTEMENT DE L'ARTIBONITE**

#### Gonaives:

Radio Christ-Roi Radio Indépendance Radio-Télé Provinciale Radio Sun FM

#### L'Estère:

Voix de l'Estère

## Saint Marc:

Radio Digital Radio Schekina

## **DEPARTEMENT DE L'OUEST**

#### La Gonâve

La Voix de l'île

## Léogane

Radio Anacaona Radio Cool FM Radio Chérie FM Radio Echo 2000

## Petit Goâve

Radio Contact FM Radio Notre-Dame Radio Pacific FM

#### **DEPARTEMENT DU CENTRE**

## Belladère

Radio Rotation FM

#### Hinche

Radio Seven Stars Radio Super Continentale Voix du Plateau Central

## Mirebalais

Radio Eben-Ezer

## **DEPARTEMENT DE LA GRANDE ANSE**

## Pestel/Duchity

Radio Plymouth 88.7 FM Stéréo Radio Lanbi

#### Corail

Radio Imagine FM Radio Lanbi

#### Jérémie

Radio Grande Anse Radio Klas Radio Orbite Radio Têt Ansanm

#### **DEPARTEMENT DU NORD**

## Cap-Haitien

Radio 4VEH

Radio Cap-Haitien

Radio Citadelle

Radio Etensèl

Radio Maxima FM

Radio Mega

Radio Passion

Radio Sans Souci FM

Radio Vénus FM

Radio Voix de l'Ave Maria

Radio Voix du Nord

#### Trou du Nord

Radio Hispaniola International

#### **DEPARTEMENT DU NORD-EST**

## Fort Liberté

Radio Communauté Nord'Ouest Radio Gamma FM Radio Magik FM

Radio Parole de vie

## **Ouanaminthe**

Radio Massacre

#### **DEPARTEMENT DU NORD-OUEST**

## lle de la Tortue

Voix Evangélique de la Tortue

#### Port-de-Paix

Radio Balad FM

Radio Etincelles

Radio Mélodie FM

Radio New Star

Radio Planet FM

Radio Sonic FM

Voix de la Paix Voix du Bonheur

#### Saint Louis du Nord

Radio Créole Internationale Radio Shaddai FM

#### **DEPARTEMENT DU SUD**

#### Cayes

Radio Platinum FM Radio Idéale Radio Lumière Radio Men Kontwe Radio Télédiffusion Cayenne Radio Télédiffusion Métropole du Sud

#### **DEPARTEMENT DU SUD-EST**

#### **Anse**

Radio Communauté de Belle-Anse

#### **Jacmel**

Radio Ambiance FM Radio Ephatha Radio Négritude Radio Télédiffusion Jacmélienne Radio Télé-Express Continental

#### **AGENCES DE NOUVELLES EN HAITI**

#### Agence Haitienne de Presse (AHP)

http://www.ahphaiti.org/

## Agence France Presse (AFP)

http://www.afp.fr/francais/home/

## Agencia EFE (Espagne)

http://www.efe.es/

#### **AlterPresse**

alterpresse@medialternatif.org

#### **Associated Press (AP)**

http://www.ap.org

## Haiti Presse Network (HPN)

http://www.haitipressnetwork.com/

## Inter Press Service (IPS) (Italie)

ipsnoramcarib@ipsnews.net

#### Prensa Latina (Cuba)

http://www.prensa-latina.org/

#### **United Press International (UPI)**

http://www.upi.com

## **ORGANISMES MEDIA**

CONATEL Centre Haitien de Presse(CHP)

## **ASSOCIATIONS MEDIA**

Amicales des Femmes Journalistes (AMIFEHJ)
Association des Journalistes Haitiens (AJH)
Association Haïtienne de la Presse Sportive
Association Nationale de Médias Haïtiens (ANMH)
Fédération Haitienne de la Presse (FHP)
Groupe Médialternatif
Syndicat National des Travailleurs de la Presse Haïtienne (SNTPH)

## 1 – Principe de mise en route du site

## 1.1 - Conception du site

La conception du site peut s'envisager de 2 façons :

- Le webmaster qui sera recruté aura la charge de développer le site
- Il sera fait appel à un prestataire extérieur pour l'élaboration du site

Outre ses fonctionalités de base décrites plus bas, le développeur du site devra intégrer une fonction de monitoring de façon à pouvoir quantifier non seulement le nombre de visites mais également d'identifier les IP (Internet Protocol) de façon à établir une liste de visiteurs qu'il sera possible de contacter pour les informer des nouveautés dans l'évolution du site.

## 1.2 – Hébergement et sécurité

Diverses possibilités d'hébergement ont été envisagées. Les hébergeurs locaux ne disposant pas des certifications de sécurité nécessaires, ils ont été écartés des recherches.

3 hébergeurs potentiels ont été identifiés :

- Blue Host
- GoDaddy
- JustHost

Après analyses des différents services proposés, la préconisation se porte sur JustHost qui dispose des certifications de sécurité et des services nécessaires.

## 2 - Coût d'hébergement

Le coût d'hébergement est estimé à 541,07 \$ pour une durée de 3 ans, auxquels viennent s'additionner 40 \$ chaque année (certificats de sécurité).

## 3 - Page d'accueil



La page d'accueil du site de la CRFPGE se décompose en 3 zones principales.



#### **ZONE 1:**

Cette zone qui apparait en permanence sur le site comporte une série de 6 onglets :

- Accueil : cet onglet permet de revenir à la page d'accueil quel que soit le stade de navigation
- Axes stratégiques de la réforme : cet onglet offre la possibilité de suivre l'évolution de la réforme axe par axe.
- Actions conduites : les actions dans le cadre de la réforme peuvent être suivies chronologiquement. La mise à jour régulière de cette rubrique mettra en exergue le dynamisme des institutions.
- **Documentation**: l'ensemble de la documentation relative aux produits de la réforme peuvent être consultables ici et téléchargeables (hors documents confidentiels...)
- Didacticiels : la réforme va modifier certains modes opératoires. Ces didacticiels offriront la possibilité de faire des mises à jour des connaissances des fonctionnaires concernés. Les didacticiels devront être téléchargeables.
- La réforme et le grand public : cet onglet couvre les aspects pragmatiques des changements induits par la réforme auprès du grand public. Les informations fournies dans cette partie devront être vulgarisées au maximum et donner des solutions pratiques pour que les administrés puissent s'adapter aux nouveaux contextes administratifs.
- Le coin des médias est un espace destiné aux journalistes. Ils vont y trouver l'intégralité des communiqués de presse et le calendrier des rencontres de presse (déjeuners, points presse...)
- Foire Aux Questions (FAQ): Cette rubrique est une alternative à un éventuel forum accessible depuis ce site.

Les forums présentent plusieurs inconvénients et nécessitent une présence permanente d'un modérateur aux compétences multiples sur le site. A tire d'exemple, à une question technique posée sur un forum (donc visible par tous les visiteurs de celui-ci) une absence de réponse dans un délai raisonnable pourrait laisser penser que les doléances des internautes ne sont pas prises en compte, ou pire, que le site de la CRFPGE est inactif, ce qui ne pourrait générer une image négative de l'institution.

Il existe (ou a existé) des cas de forums officiels de par le monde, délaissés par leur organisation et qui deviennent des lieux malsains de rendez-vous ou d'échanges d'information de genres peu recommandables. L'ouverture sur cette rubrique permet dans un premier temps de prendre connaissance des questions les plus

fréquemment posées et les réponses qui y sont apportées.

Dans une seconde zone de cette même rubrique, les visiteurs disposent de la possibilité, via un formulaire de poser la question qui ne serait pas encore répertoriée. Les questions posées sont transmises aux instances compétentes et une réponse est faite au cœur d'une sous-rubrique « questions-réponses ».

#### ZONE 2:

Cette zone apparait également en permanence sur le site comporte une série de 6 répertoires dédiés aux actualités relatives à progression de la réforme. Ces informations sont classées selon les institutions qui font l'actualité :

- Ministère de l'Economie et des Finances
- Ministère de la Planification et de la Coopération Extérieure
- Ministère de l'Intérieur et des Collectivités Territoriales
- Cour Supérieure des Comptes et du Contentieux Administratif
- Unité de Lutte Contre la Corruption
- Inspection Générale des Finances

#### ZONE 3:

Cette zone affiche les pages sélectionnées dans les zones 1 et 2

Le pavé marron sous cette zone indique les coordonnées de la CRFPGE.

Tout à fait en bas de page, à droite, le lien « Contactez-nous », permet aux internautes d'adresser un courriel à l'administrateur du site.

#### **ZONE 3 bis:**

Cette zone est comparable à un portail. Un « clic » sur les logos apparents crée l'ouverture d'une nouvelle fenêtre qui donne accès au site choisi :

- Primature
- Parlement haïtien
- MEF
- MICT
- MPCE
- OMRH
- DGI
- DGD

- IHSI

## **COMMENT FAIRE UN COMMUNIQUE DE PRESSE**

## Quelques remarques:

Le communiqué de presse est un texte annonçant une information précise et limitée dans le temps.

Le communiqué de presse s'utilise pour annoncer une action, un fait, une conférence, lancer une campagne...

Il faut toujours:

- avoir du recul par rapport à l'information à donner ;
- respecter une certaine neutralité;
- donner au journaliste l'information qui lui est utile.

Les règles à appliquer dans la rédaction d'un communiqué sont très précises.

#### Le fond:

Le fond du communiqué doit être précis sans être technique, simple sans être sec. Le ton sera informatif. Il faut toujours aller à l'essentiel d'une manière concise.

#### La forme :

Idéalement, un communiqué de presse tient sur UNE SEULE PAGE.

Le titre doit être compris à la première lecture.

Un sous-titre peut être adjoint, il sera en une ou deux lignes un résumé du contenu du communiqué.

Une idée est à développer par paragraphe, selon un ordre croissant d'importance qui correspond aux 7 mots-clés : QUI, QUOI, OU, QUAND, COMMENT, POURQUOI, COMBIEN

Les premières lignes du communiqué doivent contenir à elles seules la réponse aux 7 questions ci-dessus.

La suite développe si nécessaire les points jugés importants dans les premières lignes.

La date et la provenance du communiqué figureront en tête.

Spécifier la mention "COMMUNIQUE DE PRESSE" en haut.

Le support papier doit être de qualité et la présentation irréprochable.

Si le communiqué ne paraît pas dans la presse, c'est qu'une erreur a peut-être été commise dans sa conception ou sa réalisation, ou que l'information n'est pas digne d'intérêt.

#### La diffusion:

Le communiqué est à communiquer aux correspondants des médias. S'adresser de manière nominale aux journalistes spécialisés ou aux rédacteurs en chef pour les petites rédactions.

Le communiqué n'est à diffuser qu'aux médias concernés. Ne pas diffuser l'information à tout le monde. Cependant, pour la presse régionale, penser aux éditions locales.

S'assurer que le communiqué est bien arrivé à son destinataire en lui téléphonant.

Fiche à remplir pour faire un bon communiqué de presse :

**LOGO** 

# **COMMUNIQUE DE PRESSE**

Date et lieu d'origine de l'envoi
TITRE
Sous titre
Développement : (qui, quoi, ou, quand, comment, pourquoi, combien)
Téléphoner ou contacter
Signature
NOTE IMPORTANTE
Il conviendra d'adapter la langue selon les médias destinataires.
Le bandeau de tête devra être modifié en conséquence.

## **COMMENT FAIRE UN DOSSIER DE PRESSE**

## Quelques remarques:

Le dossier de presse est un *document ponctuel* réalisé à l'occasion d'un événement, ou d'un sujet fixé à l'avance. Il comprend un ensemble de textes complémentaires sur le même thème.

Ces textes sont chacun à leur manière un regard sur le sujet du dossier de presse. On peut les nommer des "angles".

#### A / LA PRESENTATION

Le dossier de presse est constitué de feuilles volantes (format 21x29,7) glissées à l'intérieur d'une chemise. Cette chemise sera reconnaissable au logo qu'elle porte (logo générique, d'unité ou de service), avec 2 rabats sur la page du dos : un en bas, l'autre à droite (ainsi les feuilles seront maintenues dans la chemise).

Une solution économique : réaliser des autocollants avec le titre, le thème et les coordonnées à mettre sur les chemises déjà existantes.

Les textes doivent être correctement imprimés en offset (imprimerie) ou sortis PAO de votre imprimante.

## L'ordre de présentation des textes doit être logique :

- sommaire
- communiqué de presse s'il y a lieu
- message essentiel (réponse aux 7 questions-clés : qui, quoi, quand, comment, pourquoi, ou, combien)
- déroulement de la journée ;
- textes dans l'ordre décroissant d'importance (historique, biographies, fiches diverses et techniques, discours des intervenants);
- annexes (cartes, graphiques etc.); photos légendées (éventuellement).

## B / LE CONTENU

## 1) Style:

Le *vocabulaire* employé doit être simple, les mots courts et concrets, expliquer les mots compliqués ou les mots techniques, expliciter les sigles, le nom propre est toujours accompagné du prénom, ne développer qu'une seule idée par phrase, éviter la forme passive, utiliser le temps présent et le passé composé.

## 2) Un dossier doit contenir :

- un sommaire détaillé;
- presse feuillets communiqué de une synthèse de 1 ou maximum, qui • un de détaillant davantage 7 questions c'est-à-dire pour celui la chemise, les l'information totale qu'on va trouver ensuite;
- une série de feuillets traitant chacun des angles prévus au sommaire chaque angle doit être titré, autonome pas chevaucher les lorsque plusieurs feuillets, numéroter les pages le premier feuillet, tous les documents autonomes contenus dans le dossier doivent comporter la mention de l'émetteur en haut à gauche, la date en haut à droite, le contact presse en bas à droite.
- une fiche d'identité de l'institution
- les allocutions prononcées :
- des photos en noir et blanc ou couleur légendées (avec date et copyright) ;
- sur la chemise figurent les mentions suivantes : identité de l'émetteur, (avec, si possible, son adresse) ; titre du thème traité ; dossier de presse.

## 3) La diffusion:

- lorsqu'une conférence de presse est prévue, remettre le dossier aux journalistes présents ;
- ne remettre les discours politiques qu'après qu'ils ont été prononcés ;
- dans certain cas, pour retenir l'attention des journalistes, ne remettre le dossier qu'à la fin de la manifestation ;
- pour les journalistes absents, la diffusion se fait selon les mêmes règles que le communiqué de presse : envoyer le même jour le dossier de presse aux journalistes spécialisés ou aux rédacteurs en chef.

## NOTE IMPORTANTE

Il conviendra d'adapter la langue selon les médias destinataires.

Le bandeau de tête devra être modifié en conséquence.

# TERMES DE REFERENCE POUR LE RECRUTEMENT D'UN EXPERT EN COMMUNICATION INSTITUTIONNELLE

#### **CONTEXTE**

La République d'Haïti a adopté la Stratégie de Réforme des Finances publiques (SRFP) et le Plan d'Action triennal (PAT) 2014/2016 en mai 2014.

La SRFP contribue à mettre en œuvre le Plan Stratégique de Développement de Haïti (PSDH) et constitue le socle principal du PAT. Elle prévoit une mise en place progressive des réformes en deux étapes :

- La première est dite **programme prioritaire de réformes des finances publiques** avec 6 domaines que sont :
  - 7. Mobilisation des ressources internes et externes
  - 8. Cadre global du Budget;
  - 9. Gestion des finances locales;
  - 10. Comptabilité et trésorerie,
  - 11. Contrôle externe; et
  - 12. Système intégré d'information financière.
- La deuxième étape, appelée **programme de réformes de seconde génération**, se donne pour ambition de placer la République d'Haïti dans une dynamique de la performance et de la transparence par la mise en place progressive :
  - 3. d'un mode de gestion des finances publiques axé sur les résultats
  - 4. et du budget programme.

Le PAT 2014/2016 appuie la mise en œuvre du programme prioritaire des réformes décliné plus haut. Il repose sur un cadre institutionnel constitué :

- d'un Comité de pilotage présidé par le Ministre de l'Économie et des Finances ;
- d'une Commission de Réforme des Finances Publiques et Gouvernance Économique (CRFP-GE) présidée par le Directeur général du Ministère de l'Économie et des Finances, avec son Secrétariat permanent sous la direction d'un Coordonnateur;
- et de quatre Comités Sectoriels de Réformes (CSR) thématiques, animés par des secrétaires exécutifs en poste à la CRFP-GE.

Les quatre CSR sont en charge respectivement des domaines

- de la mobilisation des ressources internes et externes et de la gouvernance des finances locales:
- du Cadre global du budget et des contrôles externes;
- de la gestion de la trésorerie et comptabilité publique ;
- du système d'information des finances publiques de l'État.

La mise en œuvre de la SRFP et du PAT est soutenue notamment par le programme d'Appui Budgétaire (*State Building Contract* - SBC) de l'UE et d'autres programmes des partenaires techniques et financiers de la place, en particulier la Banque Interaméricaine de Développement (BID), l'USAID, la coopération canadienne, la Banque Mondiale, le FMI et le PNUD.

La SRFP est pilotée et coordonnée par la Commission de Réforme des Finances Publiques et de la Gouvernance Economique (CRFPGE)

#### **OBJECTIF PRINCIPAL**

Assurer le soutien et le suivi régulier de la Cellule Communication de la CRFPGE (CC).

## **OBJECTIFS SPECIFIQUES**

- Assurer la dynamique de la CC

- Apporter une expertise technique en matière de communication dans un contexte de programme d'appui à la mise en œuvre de la réforme des finances publiques

#### **TACHES**

- Enrichir et mettre à jour le plan de communication du CRFPGE, notamment en termes de chronogramme et de définition des outils à mettre en œuvre.
- Identifier et qualifier précisément les canaux de diffusion des outils de communication
- Participer à l'animation des réunions régulières de la CC dans les locaux de la CRFPGE.
- Assurer le suivi d'exécution du plan de communication défini par la CC.
- Etre force de proposition dans les actions de communication à conduire
- Assurer la supervision technique des actions de communication de la CC.
- Faire élaborer une charte graphique cohérente pour l'ensemble des publications initiées dans le cadre de la mise en œuvre des réformes.
- Faire finaliser les documents destinés à être imprimés.
- Participer à la supervision de l'organisation de manifestations telles qu'inaugurations et cérémonies diverses...
- Participer à la rédaction de communiqués de presse ou de documents d'information institutionnelle.
- Apporter si nécessaire une contribution à l'élaboration d'un scénario de production audiovisuelle et au choix d'une équipe de production audiovisuelle.
- S'assurer du partage de l'information au sein de la CC.
- Rédiger les ordres du jour des réunions de la CC, en collaboration avec le coordinateur de la CRFPGE.

#### **RESULTATS ATTENDUS**

- Les réunions régulières de la CC sont tenues.
- Les actions de communication prévues dans le plan de communication de la CC sont réalisées.
- Les outils de communication nécessaires sont conçus et produits.
- La médiatisation régulière de la CRFPGE et de la réforme des finances publiques est assurée.

#### PROFIL DE L'EXPERT EN COMMUNICATION

- Etre titulaire d'un diplôme universitaire de niveau Bac+3 minimum dans tout domaine pertinent avec les tâches définies.
- Avoir une expérience spécifique d'au moins 3 années dans le domaine de la communication institutionnelle.
- Avoir participé à des actions de communication pour des organismes internationaux.
- Maitrise de l'informatique et des logiciels en usage dans la chaine de la communication.
- Avoir une excellente connaissance des médias nationaux et internationaux.
- Maîtriser les nouvelles technologies de communication (web et réseaux téléphoniques).
- Maîtriser les techniques de suivi-évaluation.
- Excellente maîtrise du français et du créole, la connaissance de l'anglai serait un plus.

## **DEPOT DES CANDIDATURES**

#### XXXXXXXXXXXX

Les candidatures doivent contenir :

- Une lettre de motivation manuscrite,
- Un Curriculum Vitae et les photocopies des diplômes obtenus.
- Les coordonnées de trois personnes de référence professionnelle.
- Tout autre document pouvant illustrer les compétences du candidat dans le domaine de la communication institutionnelle.